



Rapport d'activités
2013

Sommaire

- 4 Le dynamisme de la DREAL Picardie
- 6 Les activités au titre de la zone de gouvernance
- 7 Les missions régionales
- 8 Nature, eau, paysages
- 10 Déplacements, infrastructures, transports
- 14 Climat, air, énergie
- 15 Aménagement et développement durables des territoires picards
- 16 Habitat et logement
Logement et construction
- 17 Gestion de la connaissance et garant environnemental
- 18 La promotion et l'animation du développement durable
- 20 Prévention des risques industriels
- 22 Unité territoriale de l'Aisne
- 26 Unité territoriale de l'Oise
- 27 Unité territoriale de la Somme
- 28 La DREAL au fil des mois
- 29 Les publications de la DREAL
- 43



Thierry Vatin
Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Picardie

Editorial

La DREAL Picardie s'est fortement engagée en 2013 dans la déclinaison des politiques du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires.

Ce rapport d'activités illustre l'implication de l'ensemble du personnel de la DREAL Picardie dans différents domaines à enjeux comme le pilotage et l'animation du débat national sur la transition énergétique en région, le schéma régional de cohérence écologique, la directive inondation, l'élaboration du plan de protection de l'atmosphère dans la région de Creil, avec également la mise en place d'un observatoire régional du climat de l'air et de l'énergie, le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. Cinq plans de prévention des risques technologiques ont été approuvés en 2013, ce qui nous permet de disposer à la date du 1er janvier 2014 de 16 PPRT validés sur les 21 élaborés en Picardie avec un taux d'approbation de 76 %.

Point fort également mais dans un tout autre domaine puisque la synergie de l'unité « véhicules » et contrôle des transports terrestres a permis de mettre fin à une fraude aux contrôles techniques

Dans le domaine historique, la création du site classé des mémoriaux de Beaumont-Hamel et Thiepval apporte une reconnaissance nationale à ce site remarquable qui fut en 1916, le théâtre de la bataille de la Somme durant la première guerre mondiale.

Le renouvellement de la certification ISO 9001 et l'extension de la labellisation Marianne aux unités territoriales sont des marques de reconnaissance de la qualité du travail fourni par le personnel. L'amélioration continue est au cœur de cette démarche qualité au profit des entreprises, des élus mais aussi des usagers.

La dynamique a été également accentuée dans le domaine du management des femmes et des hommes de la DREAL chargés d'assurer au quotidien les missions de nos ministères. Le bien être au travail, l'écoute et la reconnaissance sont des priorités qui nous permettent d'assurer une meilleure efficacité collective.

Nommé le 1er janvier 2014 en Picardie, j'ai plaisir à vous inviter à lire ce rapport d'activités fort de la qualité du travail, de l'engagement et du professionnalisme des équipes de la DREAL.

Nous travaillerons tous ensemble en 2014 sur l'élaboration de la ligne managériale, sur notre projet stratégique, mais aussi sur notre engagement à faire du développement durable une réalité quotidienne pour tous les picards.

Le dynamisme de la DREAL Picardie

Au 1^{er} juillet 2013, le secrétariat général et le pôle support intégré se sont regroupés pour ne former qu'un seul service. Une journée « portes ouvertes » a été organisée début décembre 2013 avec pour objectif de présenter la nouvelle organisation qui doit répondre au mieux aux attentes des agents.

Systèmes d'information

Pour améliorer la sécurité des données et après avoir changé l'ensemble des serveurs dans les unités territoriales, le bureau des systèmes d'information a acquis un serveur pouvant supporter des disques durs de grande capacité afin de répondre aux besoins d'espace numérique des services.

La fibre optique est arrivée à la DREAL. Elle a permis d'améliorer la fluidité des applications web du ministère.

Une quarantaine de postes informatiques a été changée. Grâce au plan de renouvellement mis en place depuis 3 ans, l'âge moyen des PC en service est passé en dessous des 3 ans.

De nouvelles requêtes sont maintenant exploitées dans les outils CHORUS et REHUCIT. Des nouveaux outils ont été déployés : TITAN, TELEINV, FOLLOWIN, la nouvelle suite libre office et l'application SIAM pour le suivi des archives.

Communication



La communication interne vise essentiellement le développement d'une culture commune. 11 bulletins «bruits de couloir» ont été diffusés en 2013. La charte éditoriale contient deux principaux objectifs : Faire connaître et expliquer les actions du secrétariat général et faire connaître nos collègues et nos missions à l'ensemble de la communauté de travail.

La communication externe a pour objectif principal de mettre en valeur les réalisations des services métiers de la DREAL : Réalisation de plaquettes d'information, organisation de journées événementielles, organisation des journées consacrées aux nouveaux arrivants...



Un des grands chantiers de l'année 2013 a été d'obtenir le renouvellement de la labellisation Marianne et de l'étendre à l'ensemble des unités territoriales.

La mission a été accomplie avec succès.



Présentation du métier de régisseur lors de la journée «portes ouvertes» du 17 décembre 2013

Gestion budgétaire et comptable

L'objectif de faire mieux avec moins a encore été renouvelé. Le budget alloué au fonctionnement de la DREAL n'a jamais été aussi contraint. La migration vers les marchés nationaux pour accéder aux tarifs les plus bas est achevée. La programmation budgétaire et le suivi de l'exécution par activités ont été mis en place.

Immobilier et logistique

Plusieurs bureaux et salles de réunion de la cité administrative ont été réhabilités en régie. Une politique de modernisation et d'attractivité de la cité a débuté par la pause de moniteurs dans le hall d'accueil. La préparation du déménagement de l'unité territoriale de Saint-Quentin se termine. Les locaux n'attendent plus que leurs occupants qui devraient arriver en février 2014.



Déménagement des locaux de Saint-Quentin le 6 février 2014

Eco-responsabilité

La DREAL de Picardie a complètement revu sa politique de valorisation des déchets. Une étude des filières de recyclage nous permet aujourd'hui de recycler une grande partie de nos déchets avec un coût quasi nul.

La DREAL cherche à réduire son impact écologique notamment sur les déplacements. Les véhicules du parc sont progressivement remplacés par des voitures hybrides.

Le dialogue social

Le pôle support intégré organise la concertation avec les représentants du personnel au niveau régional, notamment les CAP des corps de catégories C administratif et technique (avancement, mobilité) et les commissions d'harmonisation indemnitaire pour les catégories A et B.

Le service social régional

Il assure le suivi de la démarche « qualité de vie au travail » au sein de la DREAL Picardie.

Les assistantes sociales ont un rôle très actif dans le cadre des actions d'accompagnement au changement (Transfert des agents du service de la navigation à «Voies navigables de France», création de CEREMA, transfert des missions ADS et ATECAT).

Le médecin de prévention consacre une journée par semaine aux agents de la DREAL pour réaliser des visites médicales, participer aux commissions ressources humaines, aux CHSCT, conseiller dans l'élaboration du DUERP. Enfin, il assure la mise en place de campagne de vaccination.

La gestion administrative des payes

Le pôle gestion administrative de la paye traite plus de 1000 payes chaque mois, réalise des actions de fiabilisation des données avec le ministère et participe activement aux chantiers ministériels (ONP).

Le pôle support intégré a organisé le transfert des payes des agents de l'ex-CETMEF vers le CEREMA.



Campagne de communication du service social régional en 2013

Quelques chiffres sur...

289 agents à la DREAL pour 278,40 emplois équivalent temps plein

72 dossiers de retraite en 2013

5 audits internes

7,1 jours de formation par agent en moyenne

Retraites

La mission principale est d'assurer la pré-liquidation des dossiers de pensions des agents titulaires du MEDDE et du METL. 72 dossiers ont été traités en 2013.

La coordination des ressources budgétaires et humaines

En application de la loi organique relative aux lois de finances, le DREAL est responsable délégué des budgets opérationnels de programmes régionaux. Il conduit le dialogue de gestion avec les directions de programmes du MEDDE et répartit les moyens humains et financiers entre services de la région. Les budgets annuels sont variables selon les programmes. Certains font l'objet d'un partage ou d'un fléchage prédéfinis. Les questions de répartition entre services concernent surtout les DDT et la DREAL pour les BOP «urbanisme, paysages, eau et biodiversité», «développement et amélioration de l'offre de logement» et «prévention des risques».

Pour les ressources humaines, le DREAL est responsable de la zone de gouvernance des effectifs, avec des missions de publication des postes vacants, de répartition des recrutements et d'organisation des commissions administratives paritaires régionales.

L'allocation des moyens s'appuie depuis 2012 sur des méthodes de dimensionnement élaborées au niveau national et adaptées en région.



Réunion sur la GPEEC du 15 mars 2013

L'instance de concertation régionale

En 2013, l'instance de concertation régionale de la zone de gouvernance créée en 2012 est reconduite sous une forme, informelle suite à l'annulation de l'arrêté ministériel constitutif par le Conseil d'Etat.

Cette instance, composée de représentants de l'administration et du personnel, a pour mission de favoriser la concertation et l'information du personnel sur les questions touchant à la mise en œuvre des politiques relevant du ministère chargé de l'écologie, objet d'une coordination ou d'une harmonisation à l'échelle de la zone de gouvernance :

- le document de stratégie régionale et ses évolutions ;
- la programmation budgétaire et la répartition des effectifs ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- la politique régionale et le plan de formation ;
- la déclinaison régionale des orientations ministérielles en matière de prévention des risques professionnels.

Les membres de ce comité réunit en mai et en novembre 2013 ont ainsi pu débattre en décembre en Picardie : des effectifs de la région, de la GPEEC, des réformes ADS et ATECAT, de l'action sociale et des risques professionnels.

Depuis 2011, le DREAL en tant que responsable de la zone de gouvernance des effectifs (RZGE) élabore la politique et la stratégie régionale de GPEEC (Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences) qui vise à l'adaptation des ressources humaines aux missions, dans le souci de maintenir ou acquérir les compétences indispensables.

La DREAL est aussi garante de sa mise en œuvre dans les services du MEDDE-METL en région en s'appuyant sur les secrétaires généraux des différents services déconcentrés (DREAL, DDT, DDCS).

Dans le cadre du plan régional GPRH (Gestion prévisionnelle des ressources humaines) et après analyse des caractéristiques «ressources humaines» (RH) de la région et des enjeux RH, un plan d'actions régional est mis en œuvre. Ces actions sont liées au recrutement, à la mobilité et à la formation des agents.

Par exemple, l'alimentation de l'espace mobilité du CVRH, la mise en place de la cellule d'écoute à destination des agents dans chaque service de la zone de gouvernance Picardie ou l'organisation de forum des métiers.

Depuis fin 2012 est mis en place en région Picardie un réseau des responsables GPEEC, ainsi qu'un comité régional GPEEC.

Dans ces espaces et en étroite collaboration avec le CVRH et les différents services en région, sont analysées des expérimentations en matière de GRH (observation et résorption de la vacance, gestion individualisée). Les cellules d'écoute qui permet l'accompagnement des agents sont réactivées dans toutes les DDT. En 2013, les travaux ont surtout porté sur les effets sur les ressources humaines des réformes ADS et ATECAT.

La mise en œuvre conjuguée du plan national et du plan régional a pour objectif de donner de la visibilité aux RH afin de permettre de décider des actions à entreprendre en conciliant besoins des services et attentes des agents.

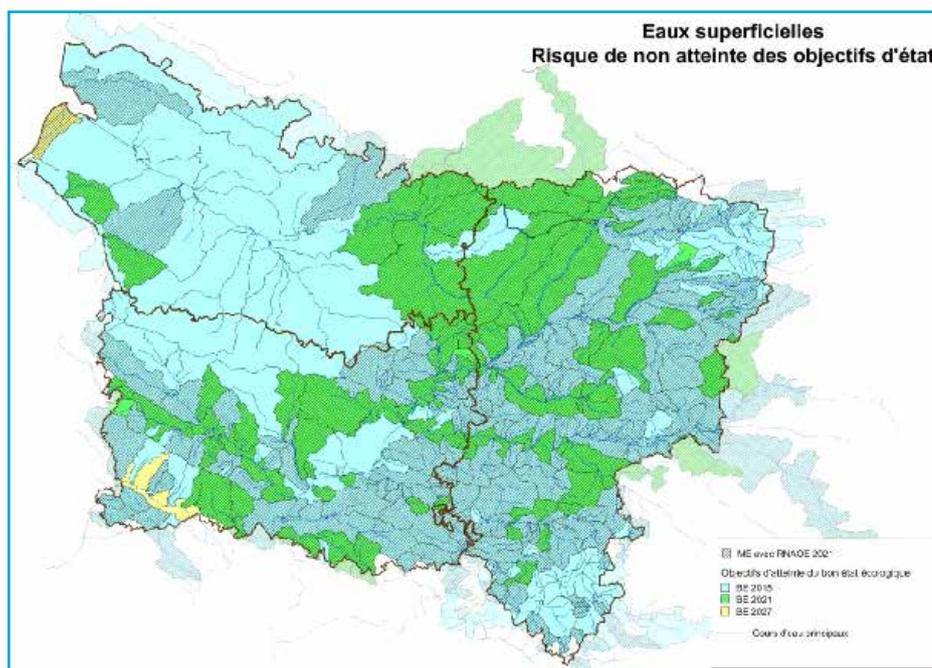
L'instance régionale de coordination territoires

Une organisation inter-services qui comprend : une coordination régionale par un collège des directeurs en région, appelé IRCT (instance régionale de coordination territoires), réunie tous les deux mois, un pilotage de chaque politique publique ou budget opérationnel de programme (BOP) par un référent en DREAL (le RBOP délégué), complété par des réseaux thématiques d'acteurs «métier».

Le document de stratégie régionale remis à jour en 2012 (DSR), décline une stratégie unifiée des METL/MEDDE au regard des enjeux territoriaux. Il intègre les orientations des responsables de programme et de l'État en région. Il définit les modalités de coordination des acteurs publics et apporte une vision prospective des ressources humaines.

Il a servi encore cette année au dialogue de gestion entre les directions d'administration centrale et la DREAL.

Un nouvel état des lieux des masses d'eau de Picardie



Carte croisant les objectifs d'atteinte du bon état et le risque de non atteinte du bon état en 2021

Première étape de la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, l'état des lieux des masses d'eaux picardes a été réalisé cette année avec les agences de l'eau, l'ONEMA et les DDT. Les animateurs de SAGE ont été associés à la démarche afin d'initier une dynamique de travail favorisant l'élaboration des actions du programme de mesures 2016-2021, véritable outil opérationnel d'atteinte des objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau.

Cet état des lieux indique l'amélioration de l'état écologique de nombres de masses d'eaux en Picardie, fruit des travaux et actions de gestion des rivières réalisés dans le cycle 2010-2015. Les pollutions chimiques restent préoccupantes, notamment pour les masses d'eau souterraines dont l'inertie est très forte.

Cartographie des risques «inondations» pour les cinq territoires à risque important de Picardie

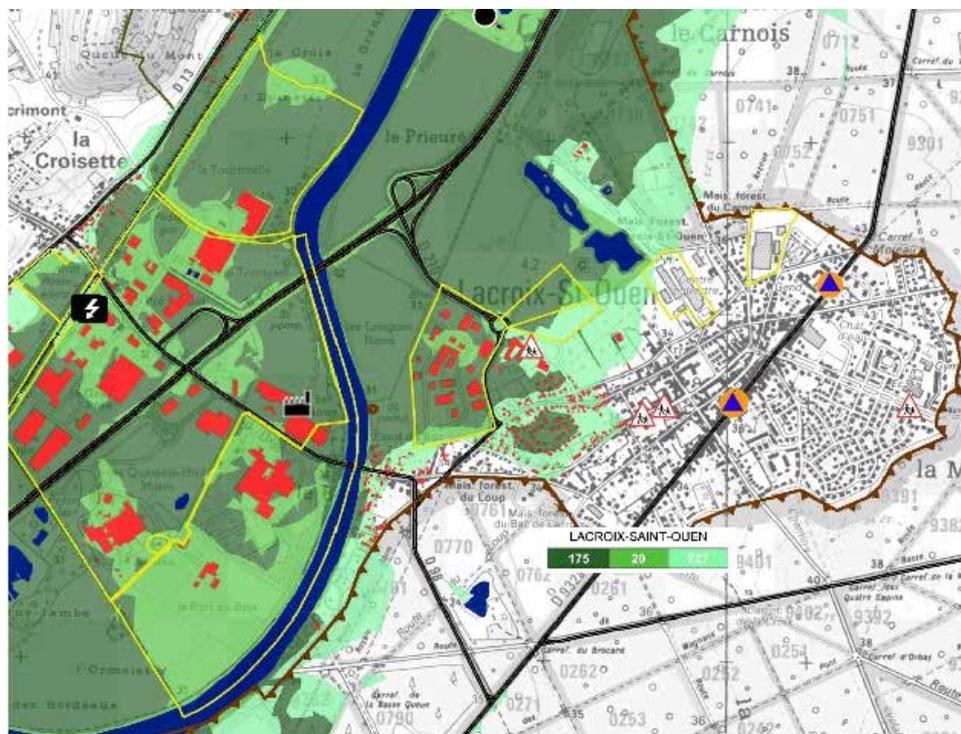
En 2012, cinq territoires picards dont l'exposition aux inondations est importante ont été sélectionnés : Amiens, Abbeville, Creil, Compiègne et Chauny-Tergnier.

La DREAL a piloté en 2013 l'élaboration de cartes d'aléas et d'enjeux sur ces territoires, afin d'initier l'élaboration de stratégies de gestion des risques d'inondation sur ces territoires.

Pour la première fois, trois types d'aléa ont été cartographiés : un aléa fréquent (trentennal), un aléa moyen (centennal) et extrême (millénal).

Ces trois «photographies» du risque doivent permettre d'identifier les actions préventives et curatives afin de réduire la vulnérabilité humaine, économique et sociale de ces territoires face aux inondations.

Dans cet esprit, les collectivités concernées, mais également les acteurs socio-économiques, ont été associés à ces travaux de cartographie.



Extrait d'une carte de synthèse du TRI de Compiègne

Dès 2014, les acteurs locaux sont pleinement impliqués dans l'élaboration de stratégies de gestion du risque, élaborées avec les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) compétents, l'EPTB Oise et l'EPTB Somme.

Lancement de l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique

Le 21 mars 2013, le comité régional trame verte et bleue, regroupant plus de 110 acteurs des territoires picards, a validé les modalités d'élaboration du schéma régional de cohérence écologique de Picardie.

Une attention particulière a été portée à la concertation. Chacune des deux phases (diagnostic et plan d'actions) fera l'objet d'échanges au cours de huit ateliers thématiques et trois séminaires départementaux, complétés par des réunions de synthèse régionales.

Ainsi, au cours de l'année 2013, ce sont plus de 700 participations cumulées qui ont contribué à l'élaboration du diagnostic socio-économique et écologique du schéma régional de cohérence écologique. L'élaboration se poursuivra en 2014 avec le plan d'actions et les consultations obligatoires.

Création du site classé des mémoriaux de Beaumont-Hamel et Thiepval

Par décret en date du 22 août 2013, le site des trois mémoriaux situés à Thiepval et Beaumont-Hamel ainsi que leurs abords, a été classé sur la base du critère historique parmi les sites du département de la Somme (classement des sites au titre de la loi du 2 mai 1930).

Ce classement apporte une reconnaissance nationale à ce site remarquable qui fut en 1916, le théâtre de la bataille de la Somme durant la première guerre mondiale.



Cimetière de Thiepval (80)



Mémorial de Thiepval (80)

Il permet, grâce à une protection réglementaire couvrant une surface de 2500 ha, de préserver les paysages perçus depuis les mémoriaux de Thiepval et de Beaumont Hamel, et de valoriser ces sites de mémoire.

Ce classement est le fruit d'une longue procédure entamée en 2004 et menée par le service «nature, eau, paysage» de la DREAL Picardie en concertation avec les communes concernées et d'autres services de l'Etat et du département.

Feuille de route sur l'eau et la biodiversité

Le ministère a publié début 2013 la feuille de route des services déconcentrés en matière d'eau et de biodiversité.

La DREAL a alors conduit sa déclinaison régionale, en associant étroitement les agences de l'eau, l'ONEMA (office national de l'eau et des milieux aquatiques), l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage) et les DDT.

Cette feuille de route régionale identifie les priorités des services picards pour 2013 et 2014, en ciblant principalement la mise en œuvre des directives européennes et les dispositions découlant du Grenelle de l'environnement.

La feuille de route régionale a été validée par les préfets de Picardie en Comité de l'administration régionale.

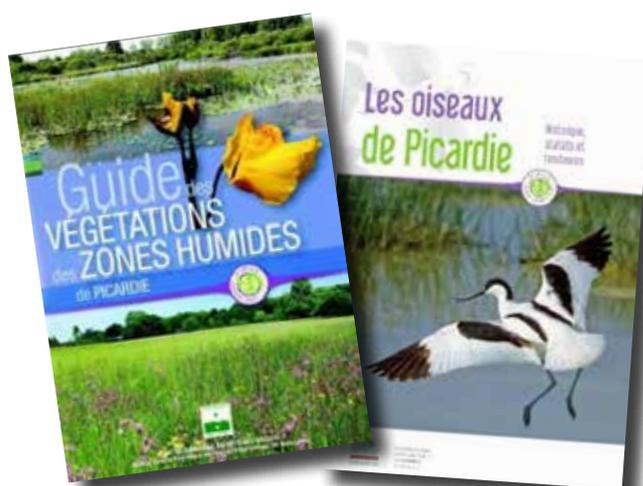
Publication de deux ouvrages de la collection du patrimoine naturel

La DREAL Picardie a initié l'élaboration d'un grand guide du patrimoine naturel picard, à paraître en 2014. Cette démarche est conduite avec l'ensemble des acteurs des milieux naturels, conseils régional et généraux, agences de l'eau, associations, chambres d'agriculture, acteurs forestiers et de la chasse, etc.

Accompagnant ce grand guide, une « collection », au sens éditorial du terme, a rapidement été proposée pour les ouvrages publiés par chacun des partenaires. Une charte graphique modulaire apporte une identité visuelle immédiatement identifiable.

En 2013, ont été publiés les deux premiers ouvrages de cette collection, les « oiseaux de Picardie » ainsi que le « guide des végétations des zones humides de Picardie ».

Ces ouvrages sont accessibles sur <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/cahiers-du-patrimoine-naturel-de-r693.html>.



Les transports routiers

La régulation de l'accès à la profession de transporteur routier

Par rapport à 2012, le nombre d'inscriptions au registre des transporteurs routiers a accusé une baisse de 3,6 % (161), le nombre de radiations une baisse de 30,1 % (137), le nombre de défaillances une baisse de 28,9 % (37), sur un nombre total d'entreprises inscrites de 1 866.

La démarche qualité

Le pôle contrôle des transports s'est engagé dans une démarche «qualité» portant sur le contrôle sur route et le contrôle en entreprise. La démarche a été validée en novembre 2013.

La mise en œuvre du contrôle technique sur route

Le corps de Contrôle des Transports Terrestres s'est vu confier une nouvelle mission. En effet, la directive 2000/30/CE du 6 juin 2000 précise les conditions de mise en œuvre du contrôle technique routier en bord de route pour les véhicules lourds de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes et les véhicules de transport de personnes de plus de 9 places, conducteur compris.

Le contrôle technique en centre agréé peut utilement être complété par un contrôle routier pour s'assurer que les véhicules restent dans un état technique conforme à la réglementation pendant toute l'année.

La mise en œuvre de contrôles techniques supplémentaires et ciblés constitue une mesure importante permettant de

La formation professionnelle dans les transports

En 2013, 21 justificatifs de capacité professionnelle permettant d'exercer la profession de transporteur avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes ont été délivrés dont 19 obtenus par une formation suivie d'un examen. De même, 64 justificatifs de capacité professionnelle permettant d'exercer la profession de transporteur de personnes avec des véhicules de - de 9 places ont été délivrés dont 63 obtenus par une formation suivie d'un examen. 3 centres de formation ont été agréés pour dispenser ces formations et organiser les examens s'y rapportant. La DREAL participe aux jurys de validation.

Concernant la délivrance des attestations de capacité permettant d'exercer la profession de transporteur avec des

Le respect de la loyauté de la concurrence et la sécurité

En 2013, 2 415 véhicules ont été contrôlés sur route lors de 1 004 opérations de contrôle qui ont été réalisées et 72 entreprises contrôlées. 116 véhicules de transport de matières dangereuses ont fait l'objet d'un contrôle plus approfondi.

L'animation du milieu professionnel

La rencontre avec les organisations professionnelles et les organismes de formation a été l'occasion d'aborder les questions relatives sur le «44 tonnes», l'écotaxe et la charte CO₂.



Contrôleurs des transports terrestres de l'Aisne lors d'une opération de contrôle routier

contrôler le niveau d'entretien des véhicules en circulation.

Lorsque des défauts d'entretien constatés sont susceptibles de constituer un risque important pour la sécurité routière, le véhicule pourra être immobilisé sur place ou sur le lieu de réparation jusqu'à ce que cesse l'infraction, sur le fondement de l'article R. 325-5 du code de la route.

véhicules lourds (plus de 3,5 tonnes et + de 9 places), 71 demandes ont été instruites en marchandises, 20 en voyageurs et 83 en commissionnaires. Ces attestations ont été obtenues majoritairement par équivalence de diplôme (169 pour 5 obtenues par la voie de l'expérience professionnelle) mais les délivrances par cette voie d'équivalence sont amenées à diminuer fortement puisque le paquet routier fixe dorénavant une liste « fermée » de diplômes.

Concernant la formation professionnelle des conducteurs, 759 formations initiales minimales obligatoires (FIMO) (684 en marchandises et 65 en voyageurs) et 4 238 formations continues obligatoires (FCO), (3 852 en marchandises et 376 en voyageurs) ont été réalisées en 2013.

Maîtrise d'ouvrage routière

La DREAL Picardie assure la maîtrise d'ouvrage opérationnelle d'aménagement du réseau routier national pour améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation sur les routes nationales picardes.

2013 fut une année de lancement de travaux :

- aménagement de l'aire du moulin de Laffaux sur la RN 2,
- échangeur de Frocourt avec la RD 93 sur la RN 31,
- déviations de Gondreville et de Vaumoise sur la RN 2.

Un an après l'approbation par le Conseil National de Protection de la Nature de la démarche d'évaluation des impacts menée sur la RN 2 dans la traversée des massifs boisés de Tillet et de Retz, l'année 2013 a été l'année de lancement de la mise en œuvre des mesures compensatoires, en particulier la mise en place du suivi écologique des chantiers.

Un coordonnateur environnemental a ainsi été désigné pour l'ensemble des chantiers liés à ces opérations. L'assistance environnementale en phase chantier a pour objectif de suivre la bonne mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts et d'apporter et/ou adapter les mesures aux contraintes apparaissant au cours du chantier pour assurer leur efficacité. Le prestataire est chargé de contrôler la bonne réalisation des études, des dossiers de consulta-



Aménagement de l'aire du moulin de Laffaux sur la RN 2

tion des entreprises, des dossiers de marchés et du chantier, notamment par du marquage, des mises en défens, la vérification du respect des consignes environnementales, l'information des ouvriers intervenant sur le chantier. Le prestataire est également chargé de contrôler la bonne réalisation des mesures compensatoires et de conseiller le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre dans le cas de rencontre d'imprévus.

Enfin, l'année 2013 a été une année importante sur le plan des acquisitions foncières. Il fallait achever les procédures d'expropriation avant la date de fin de DUP le 21 octobre de la mise à 2 x 2 voies de la RN 2 entre Paris et Soissons. 6 enquêtes parcellaires ont eu lieu au premier semestre 2013, débouchant sur 6 ordonnances d'expropriation.



Avancement des travaux de la déviation de Vaumoise (60)

Synergie unité «véhicules» et contrôle des transports terrestres pour l'affaire de fraude aux contrôles techniques

Les suites de cette affaire de fraude aux contrôles techniques poids lourds dévoilée par la DREAL Picardie à la fin de l'année 2012 ont été traitées tout au long de l'année 2013.

Ainsi sur le plan administratif de cette affaire, le Préfet de la Somme sur proposition de la DREAL Picardie a décidé de suspendre l'agrément de l'un des contrôleurs pour 2 ans et retirer l'agrément des deux autres contrôleurs. Par ailleurs, le centre de contrôle technique, exploité par le réseau VIVAUTO PL (AUTOVISION) s'est vu suspendre son agrément préfectoral pour 1 an. Cette dernière décision a été confirmée en référé suite au recours introduit par la société auprès du tribunal administratif d'Amiens. L'acte a été défendu pour le préfet par le pôle juridique régional de la DREAL Picardie et l'unité véhicules.

Par ailleurs, le volet judiciaire de ce dossier s'est poursuivi. La DREAL Picardie a ainsi été réquisitionnée par le juge d'instruction en charge du dossier. Une opération a été menée conjointement par la justice (gendarmerie) et les contrôleurs



Saisie d'un chronotachygraphe

des transports terrestres de la DREAL Picardie le 16 octobre 2013 chez plusieurs transporteurs de la région.

Cette opération s'est avérée fructueuse puisqu'elle a permis de démontrer que la plupart de ces entreprises soupçonnées étaient complices de cette fraude au contrôle technique. Cette affaire devrait être jugée en 2014.

Impact du bruit dans l'environnement des infrastructures de transport terrestre

L'unité animation territoriale et observatoires (ATO) assure une politique d'animation régionale auprès des gestionnaires d'infrastructures dans l'objectif de satisfaire aux échéances de la directive européenne «bruit».

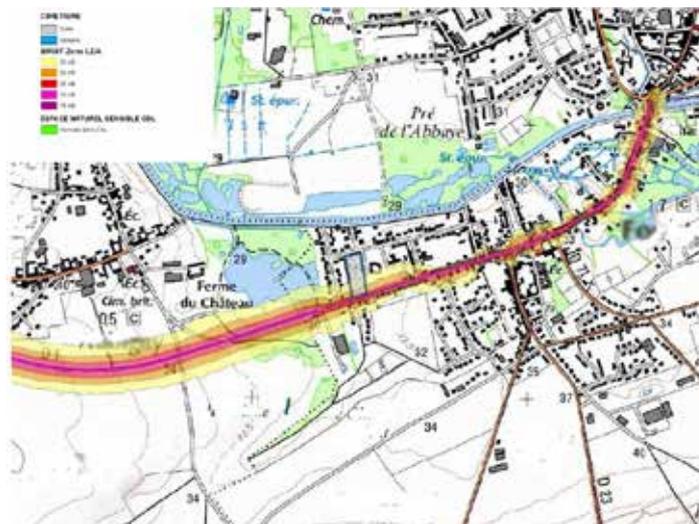
Les enjeux sont d'autant plus grands que la commission européenne a mis en demeure la France en 2013 pour insuffisance de réalisation des cartes de bruit stratégiques (CBS) et des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Le bilan 2013 en Picardie est le suivant :

- pour la première échéance (> 16.400 véhicules/j) 2007/2008 : Toutes les CBS sont publiées. Le PPBE du réseau départemental de l'Oise est en cours de finalisation et celui du réseau communal de St-Quentin reste à faire.
- pour la seconde échéance (> 8.200 véhicules/j) 2012/2013 : Les cartes des réseaux État (routes et fer) et départemental sont publiées, reste à finaliser celle du réseau communal. Amiens Métropole, seule collectivité concernée au titre des grandes agglomérations, a mis son plan d'actions en consultation fin 2013.

2013 a également été l'année de la concrétisation d'un outil méthodologique de définition des zones calmes.

Un groupe de travail piloté par la DREAL et regroupant les DDT(M) et les gestionnaires volontaires a permis d'identifier les indicateurs préalables à caractérisation de ces zones devant être identifiées dans les PPBE.



Source : CG 80

En parallèle et en application de la réglementation française, DREAL et DDT(M) ont poursuivi leur mobilisation sur le programme de résorption des points noirs du bruit. Ce sont ainsi près de 269 k€ en autorisation de paiement et 222 k€ de crédits de paiement qui ont été mobilisés sur le fonds de concours ADEME visant à l'accompagnement financier des particuliers dans leurs projets d'isolation acoustique de leurs logements au regard des nuisances générées par les infrastructures routières.

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie

Ce projet de maillage du réseau ferroviaire consiste en la création dans le Val-d'Oise, au nord de Roissy, d'une ligne nouvelle de 6 km environ reliant la LGV d'interconnexion à la ligne classique Amiens-Creil-Paris et en la réalisation d'aménagements sur le réseau existant entre Creil et la ligne nouvelle et en gare d'aéroport Roissy-Charles de Gaulle TGV.

A la suite du débat public de 2010, le maître d'ouvrage Réseau ferré de France a mené en 2011-2012 la première étape des études préalables à l'enquête d'utilité publique, en concertation avec les parties prenantes et en présence d'un garant nommé par la CNDP.

Les principaux résultats de l'étape 1 avaient été transmis en octobre 2012 au Ministre des transports qui les a approuvés par décision en date du 30 avril 2013.

Sur la base de cette décision ministérielle, l'étape 2 des études préalables et la concertation ont pu se poursuivre, toujours suivis par les comités de pilotage et technique dont la DREAL assure le secrétariat. La DREAL a participé également au suivi de l'ensemble des études thématiques : environnement, trafics, socio-économie, aménagement du territoire.

Logistique ferroviaire de la chimie en Picardie

Suite au séminaire ferroviaire co-organisé avec le Nord-Pas de Calais, la DREAL Picardie, en lien avec l'Union des Industries Chimiques Champagne-Ardenne-Picardie, a lancé une étude sur la logistique ferroviaire pour le secteur de la chimie.

Motivés par la sécurisation de leurs approvisionnements, plusieurs établissements de la chimie ont souhaité étudier les voies possibles de mutualisation (matières, matériel,

infrastructures ou itinéraires) en tenant compte du contexte ferroviaire picard (entreprises alternatives, hubs utilisés, trafics réels).

L'étude doit aboutir à la rédaction d'un cahier des charges permettant de consulter les entreprises ferroviaires et acteurs logistiques pour la mise en oeuvre de solutions ferroviaires pérennes et au coût maîtrisé.

Le projet de canal Seine-Nord Europe reconfiguré

A la suite de la mission d'analyse du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable et de l'Inspection Générale des Finances demandée par le ministre des transports sur le projet de canal Seine-Nord, le ministre a décidé de réexaminer le dossier sur ses aspects techniques et préparer un projet reconfiguré pour être présenté à la commission européenne en 2014 dans l'objectif de bénéficier des financements européens sur la période 2014-2020.

Il a confié cette mission de reconfiguration le 17 avril à M. Pauvros, député-maire de Maubeuge. Un comité de pilotage État, avec la participation du préfet de Région, et un comité technique, qui s'est réuni à de multiples reprises avec la participation de la DREAL, ont été mis en place début juillet 2013. Un comité des partenaires associant les parties prenantes (ports, collectivités locales) a été également constitué.

La mission Pauvros a remis son rapport le 12 décembre 2013. Les propositions principales en sont :

- maintien du grand gabarit européen Vb,
- économies envisageables concernant le tracé (bief de partage réutilisant le canal du nord), les écluses, le système hydraulique, les voiries et franchissements, les équipements connexes,
- avoir une approche globale sur l'itinéraire Seine-Escaut,
- définir une progressivité de la réalisation du canal et des plateformes multimodales,
- mettre en place une société de projet et un coordinateur national pour piloter le projet.



Réseau Seine-Escaut

Source : rapport du député Rémi Pauvros au Ministre des Transports - décembre 2013

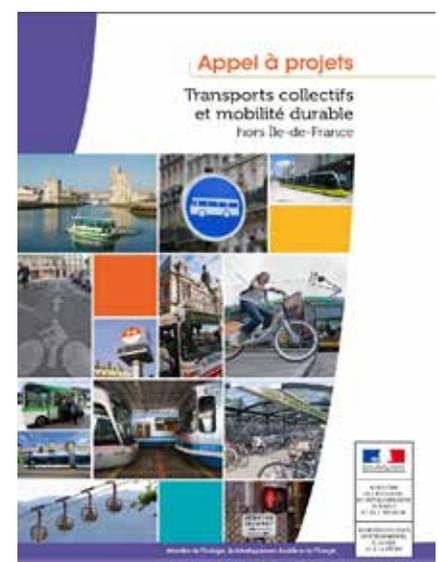
Le 19 décembre 2013, le Ministre a annoncé ses décisions concernant la poursuite du projet :

- réaliser les opérations d'accompagnement sur les bassins de la Seine, l'Oise et en Nord-Pas de Calais avec les financements des CPER 2014-2020. En Picardie, cela concerne le projet de mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO),
- entreprendre les démarches réglementaires liées à la modification de la DUP pour ce qui concerne le changement de tracé au niveau du bief de partage,
- réaliser le projet en maîtrise d'ouvrage publique avec mise en place d'une mission administrative pour définir la gouvernance et le financement du projet ; les conclusions en sont attendues pour la fin 2014.

Déplacements durables

2013 a vu fleurir le troisième appel à projet « transports collectifs en site propre ». Un des trois piliers fondateurs du plan ville durable, cet appel à projet vise à accompagner les territoires dans la mise en œuvre d'une véritable offre intermodale (tramway, bus à haut niveau de service, téléphérique, ...) et une alternative efficace aux déplacements en voiture.

Le service « déplacements, infrastructures, transports » en a assuré la diffusion auprès des territoires. Il a assuré l'instruction locale des dossiers de candidatures au travers notamment d'une analyse circonstanciée sur les projets candidats (notamment le projet de tramway d'Amiens Métropole) et leur opportunité afin d'éclairer les travaux de la commission nationale en charge de la sélection des lauréats. Les résultats seront communiqués courant 2014 par le ministère des transports.



Organisation du débat national sur la transition énergétique

En Picardie, 21 événements totalisant près de 1800 participants ont ponctué les 6 mois du débat national sur la transition énergétique, qui a été marqué notamment par la participation de la Ministre du développement durable et de l'énergie à l'un de ces événements.

La DREAL et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ont porté la dynamique du débat en Picardie. Les études menées par la DREAL ont contribué à alimenter les débats.



Débat sur la transition énergétique du 24 mai 2013 à Amiens

Le plan de protection de l'atmosphère de la région de Creil

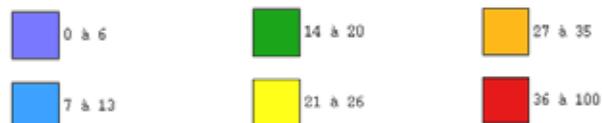
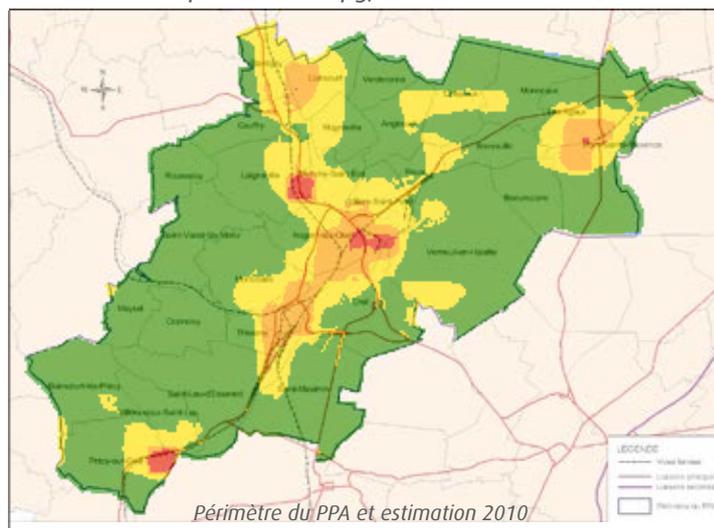


Réunion pour le PPA de Creil le 25 juin 2013 à Saint-Maximin

La DREAL Picardie, en étroite collaboration avec ATMO Picardie –association agréée de surveillance de la qualité de l'air– a engagé l'élaboration d'un plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur la région de Creil.

Après une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs, le projet de plan devrait entrer en phase de consultation en 2014.

Nombre de dépassements journaliers de la concentration de PM 10 supérieur à 50 µg/m³ sur le bassin creillois



Création de l'observatoire régional du climat, de l'air et de l'énergie

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) prévoit la mise en place d'un observatoire régional climat air énergie, dont les principales missions portent sur la connaissance, la valorisation et la capitalisation des actions menées, pour rendre compte, orienter, aider à la décision et préparer l'évaluation à venir du schéma.

Cet observatoire a été mis en place le 15 novembre 2013 lors d'une conférence régionale co-présidée par le préfet de région et le président du conseil régional.



Signature de la création de l'Observatoire régional du climat, de l'air et de l'énergie par le préfet de région, le président du conseil régional et la directrice générale déléguée de l'ADEME

Aménagement et développement durables des territoires picards

La DREAL agit pour l'utilisation maîtrisée de l'espace, la construction de l'égalité des territoires et la mise en œuvre effective du droit au logement digne et effectif pour tous.

Territoires picards et transition écologique : réflexions prospectives

Après avoir établi un diagnostic et une synthèse des enjeux des territoires picards, la DREAL a engagé une étude prospective des territoires picards. Cette démarche a été organisée suivant un mode participatif tant en mobilisant les différents services qu'en associant les autres administrations régionales (SGAR, INSEE, DIRECCTE...) et en impliquant les services départementaux à travers des ateliers constitués pour chaque territoire.

Cette réflexion, novatrice pour beaucoup, a permis de partager une vision des futurs possibles des territoires à partir d'hypothèses de développement. Elle a suscité des débats sur la gouvernance, la structuration des territoires, la résilience, l'économie circulaire... Un travail complémentaire est engagé pour identifier les leviers concrets pour relever les défis identifiés.



Financement des politiques territoriales

2013, année charnière entre 2 périodes de programmation (fin de la période de contractualisation 2007/2013 et élaboration du futur programme opérationnel 2014/2020), a amorcé la clôture du programme avant transfert de l'autorité de gestion au Conseil régional de Picardie. Parmi les opérations emblématiques financées en 2013 figure la réalisation du schéma régional de cohérence écologique.

En parallèle à l'instruction des dossiers, les différents services ont contribué à l'élaboration pour la période 2014-2020, des programmes opérationnels européens et du contrat de plan État-Région pour la période 2014-2020.

Ces documents définissent notamment les grandes orientations, les plans d'actions et les moyens qui seront mis en œuvre à l'échelle régionale dans le cadre de la transition écologique et énergétique et de la stratégie de mobilité multimodale.

Lutte contre l'artificialisation des sols

La question du foncier constitue un levier essentiel de l'aménagement du territoire. Le 28 mars 2013, une rencontre des JDD (jeudi du développement durable) dédié à cette thématique a permis de présenter les résultats d'une étude menée par le CETE Nord Picardie sur la consommation des espaces naturels sur le territoire régional et d'échanger sur les réflexions et démarches engagées par les différents acteurs locaux, notamment les agences d'urbanisme.

En Picardie, la reconversion des friches apparaît comme un levier essentiel pour limiter l'artificialisation des sols. La DREAL soutient un programme d'études sur la mutabilité des friches dans les départements.

Lutte contre l'habitat indigne

Le 5 mars, une rencontre régionale organisée par la DREAL, en présence du Préfet Régnier, a permis de donner un nouvel élan aux initiatives prises par les 3 pôles départementaux en matière de lutte contre l'habitat indigne avec un partage des pratiques des acteurs locaux, tant sur les aspects coercitifs qu'incitatifs de cette politique.



Rencontre régionale sur la lutte contre l'habitat indigne du 5 mars 2013

Une expérimentation dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Afin de construire une vision des situations de non logement et de mal logement, la Somme et l'Oise ont été désignées territoires pilotes pour définir une méthodologie transposable à l'ensemble des départements. Cette démarche constitue une des mesures phare du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et devra permettre d'adapter ou de structurer l'offre à long terme, pour répondre à l'ensemble des situations de sans-abrisme et de mal logement.

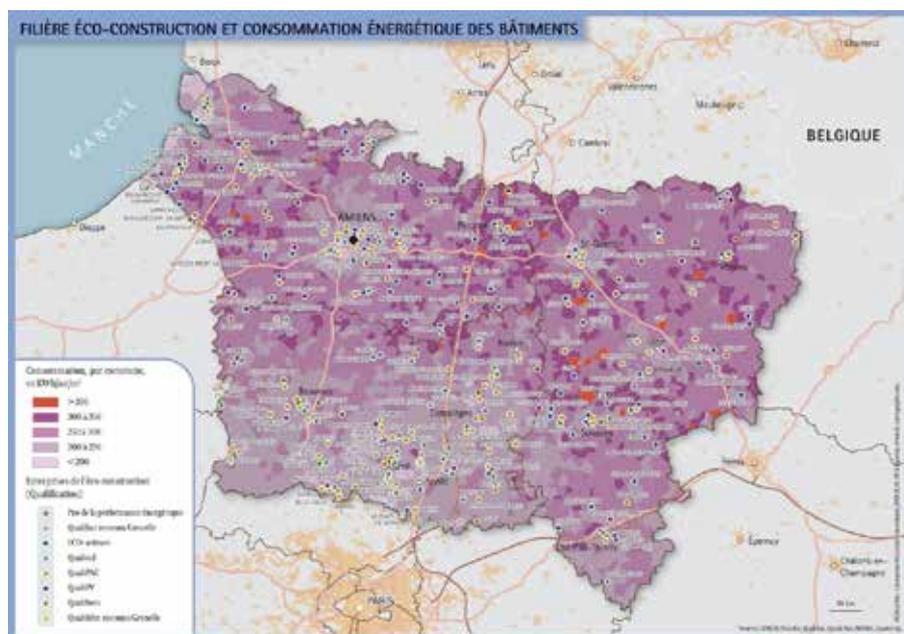
Une mobilisation pour le développement de l'offre de logements locatifs sociaux

La DREAL et la DRFIP ont établi la liste des biens mobilisables et assurent le suivi du programme de cession du foncier public en faveur du logement social. Il s'agit de permettre, en lien avec les services territoriaux des DDT, l'émergence de projets sur les terrains répertoriés, de nouer les contacts avec les communes concernées et les aménageurs potentiels et d'assurer l'interface avec les services de France Domaine en charge des cessions.

Qualité de la construction : le déploiement régional du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)

En Picardie, le parc résidentiel à rénover est particulièrement important et l'amélioration de la performance énergétique représente un vrai levier économique sur les territoires à travers le maintien et le développement de compétences et d'emplois locaux. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme répond à des enjeux sociaux et environnementaux en limitant les consommations énergétiques des ménages.

Tous les partenaires et acteurs du logement et de l'énergie sont donc mobilisés pour la réussite du Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) au niveau des 3 départements picards. La DREAL associée à l'ADEME assurent la coordination et le suivi de son avancement au niveau régional via le comité régional de l'habitat. En parallèle, un programme de recherche est conduit avec le CEREMA pour l'élaboration de préconisation de réhabilitation thermique de l'habitat ancien.



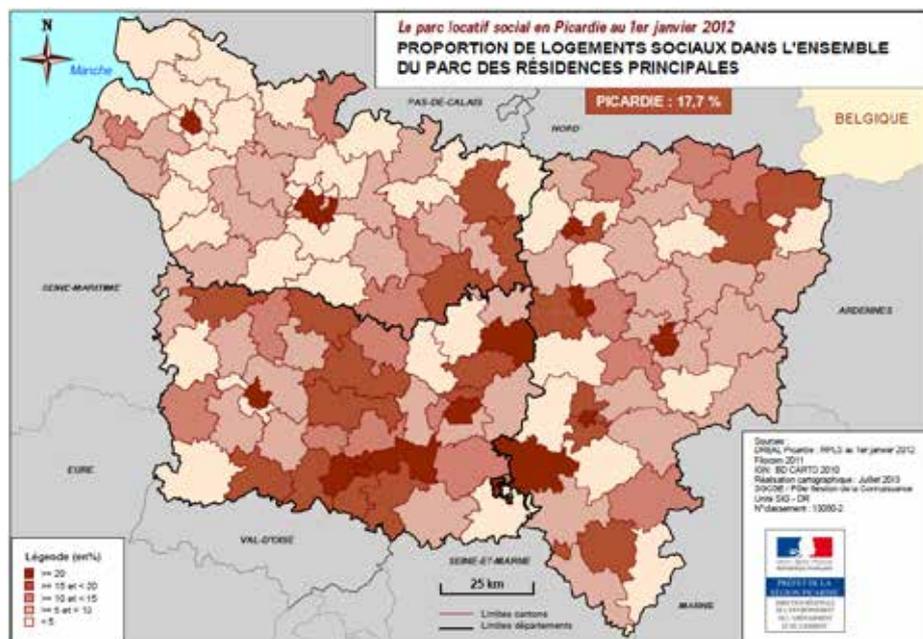
Statistiques sur le logement et la construction en Picardie

L'unité «Statistiques» porte l'information diffusée par le service d'observation et de statistiques (SOES) du ministère auprès des différents services de la DREAL et des organismes extérieurs (agences d'urbanisme, collectivités locales, bureaux d'études, etc.).

Par des publications et au travers du site internet de la DREAL, elle valorise les données sur l'ensemble des problématiques du ministère.

En 2013, l'unité «Statistiques» a notamment publié le bilan de la construction 2012 en Picardie, à partir des données issues de l'instruction des permis de construire répertoriées dans Sitel et de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN).

Une publication présentant le parc des bailleurs sociaux en Picardie au 1^{er} janvier 2012 a également été réalisée en 2013. Entre autres résultats, elle donne le nombre de nouvelles mises en service, la densité du parc social, la proportion de



logements vacants ou celle des logements ayant fait l'objet d'un emménagement en 2011.

L'unité «Statistiques» n'a pas travaillé uniquement sur le thème du logement. Elle a également abordé les autres thématiques de nos ministères, le transport, l'énergie ou le développement durable.

Bilan de la construction de logements 2012

n° 23
mai
2013

Les dossiers de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de PICARDIE

Construction et ventes de logements neufs, emploi et chiffre d'affaires dans le bâtiment : rechte en 2012

La construction de logements connaît à nouveau une baisse en 2012, en Picardie comme partout en France de Province : recul de 13 % des autorisations et de 21 % des mises en chantier par rapport à 2011. Dans les trois départements, les travaux tardent à démarrer. Cependant, ils pourraient reprendre en 2013 dans l'Aisne et la Somme, dans le secteur du collectif, où les autorisations sont réparties.

Les ventes de logements neufs ont également fortement diminué entre 2011 et 2012 en Picardie comme en France, pour les appartements comme pour les maisons. Les mises en ventes sont aussi en retrait, les promoteurs reluctant de faire grimper les coûts. Contrairement au niveau national, les prix moyens sont en Picardie, plus bas en 2012 qu'en 2011.

Ce repli généralisé se solde par des pertes d'emploi et un chiffre d'affaires qui faiblit dans l'ensemble du secteur.

	Logements autorisés		Logements commencés	
	en 2012	2012 / 2011	en 2012	2012 / 2011
Ensemble	3723	-12,9	7299	-20,5
Selon le type de construction				
Collectif en neuf	767	-10,7	849	-20,8
Construction sur bâtiment existant	185	-21,1	821	-18,3
Selon le type de logement				
Logements ordinaires	3039	-10,5	6791	-21,5
Individuels	1524	-13,8	4160	-15,4
Collectifs	1515	-6,5	2185	-31,8
En résidence	285	-47,1	509	-4,3

Source : Dreal Picardie, Sit@sit2



Les transports en 2012

n° 24
mai
2013

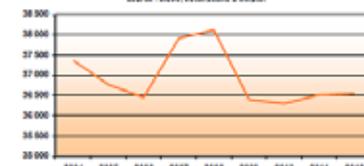
Les dossiers de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de PICARDIE

Stabilité de l'emploi dans les transports en Picardie

L'année 2012 se caractérise en Picardie par une baisse du tonnage des marchandises transportées. Le nombre d'immatriculations, quel que soit le type de véhicules, est également inférieur à celui de 2011. Le secteur semble pourtant moins souffrir que d'autres : les emplois sont demeurés stables par rapport à 2011, le chiffre d'affaires dans le secteur des transports routiers de marchandises a légèrement augmenté.

Comptant près de 30 000 salariés, le secteur des transports et de l'entreposage représente près de 10 % des emplois du secteur marchand non agricole en Picardie. Alors que les besoins d'emploi touchent la plupart des secteurs, les effectifs y sont demeurés stables durant l'année 2012, tandis qu'ils ont légèrement faibli au niveau national. En 2009 et 2010, les effectifs avaient reculé en Picardie (1 800 emplois perdus en 2 ans), puis s'étaient stabilisés en 2011.

L'emploi dans les transports et l'entreposage en Picardie au 4^e trimestre de chaque année



La mise en œuvre des réformes sur l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

L'évaluation environnementale des plans, programmes et projets a pour objet «d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de contribuer à l'intégration des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption de plans et programmes en vue de promouvoir un développement durable». L'évaluation environnementale stratégique est un outil d'aide à la décision qui doit permettre d'élaborer un projet qui prend davantage en compte l'environnement et précise ses incidences possibles lors de sa mise en œuvre. Elle est proportionnée aux enjeux environnementaux.

Elle est de la responsabilité du pétitionnaire ou porteur de projet et fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement (CGEDD, préfets de région ou de département,...) qui relève ses qualités et ses insuffisances et émet éventuellement des recommandations.

Cet avis est porté à la connaissance du public dans le dossier d'enquête publique ou dans les pièces mises en consultation. De ce fait, il participe à la bonne information du public.

Le renforcement de l'évaluation environnementale

Suite à la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi «Grenelle II»), le décret de 2011 a réformé l'étude d'impact. Cette réforme a introduit un nouveau dispositif dit d'examen au cas par cas pour les projets, plans et programmes ayant des incidences négatives sur l'environnement à priori moins importantes.

L'année 2013 se caractérise par l'entrée en vigueur de la réforme de l'évaluation environnementale stratégique des documents d'urbanisme et autres plans et programmes et par un afflux important de projets arrêtés de documents d'urbanisme (notamment dans l'Oise), de projets de parcs éoliens, dorénavant soumis à étude d'impact et de permis de construire ou d'aménager pour des projets d'envergure.

En conséquence, l'activité de la DREAL en tant que service d'appui à l'autorité environnementale a significativement augmenté et son champ d'investigation s'est largement accru. La difficulté de l'exercice étant de mobiliser tant des compétences très techniques que des capacités de synthèse et d'approche transversale parfois à grande échelle et ce de manière à embrasser toute la diversité des plans, programmes et projets dorénavant soumis à évaluation environnementale.

Au demeurant et en partenariat avec les services des préfectures et des DDT(M), la DREAL a accompagné les élus, les porteurs de projet et les bureaux d'études à mieux appréhender ces réformes au travers de réunions de sensibilisation qui seront de nouveau reconduites en 2014 notamment au profit des nouveaux élus locaux.

Une plaquette explicative intitulée «mon document d'urbanisme est-il soumis à



Publication de la plaquette d'information disponible sur le site internet de la DREAL

évaluation stratégique ?» a été élaborée par le service. A destination des élus et des bureaux d'études, elle est publiée sur le site internet de la DREAL et disponible dans les DDT(M).



Connaissance

La promotion des travaux réalisés par le pôle connaissance est un véritable challenge pour la DREAL. Des nouveaux systèmes d'information géographique répondant aux actualités sont régulièrement mis en ligne. La DREAL est classée au 6^{ème} rang national pour le nombre de connexions sur le site CARMEN.

Une nouvelle publication trimestrielle «HORIZONS» a vu le jour fin 2013, elle a pour objectif de retracer l'actualité de la connaissance au travers du prisme de l'information géographique, des données statistiques et de la documentation.

En parallèle, chaque numéro aborde une thématique transversale, étude ou démarche portée par la DREAL ou à laquelle elle est associée.

Activité d'appui à l'autorité environnementale

En Picardie, ce sont essentiellement les installations classées, les ZAC, les infrastructures routières et les autorisations de construire qui ont constitué en 2013 le cœur de l'activité de l'autorité environnementale.

Pour les plans et programmes, ce sont les documents d'urbanisme et les zonages d'assainissement.

Au final, seulement 10,9 % et 14 % des «examens au cas par cas» respectivement pour les projets et les plans-programmes font l'objet d'une soumission à évaluation environnementale.

Trois avis réputés sans observation (dépassement du délai de trois mois) ont été recensés sur des projets arrêtés de documents d'urbanisme.

Procédures	2012	2013
Avis AE projets	60	84
Cas par cas projets	33	64
Avis AE plans-programmes	11	18
Cas par cas de documents d'urbanisme et autres plans et programmes	0	43
Nombre total de procédures	104	209

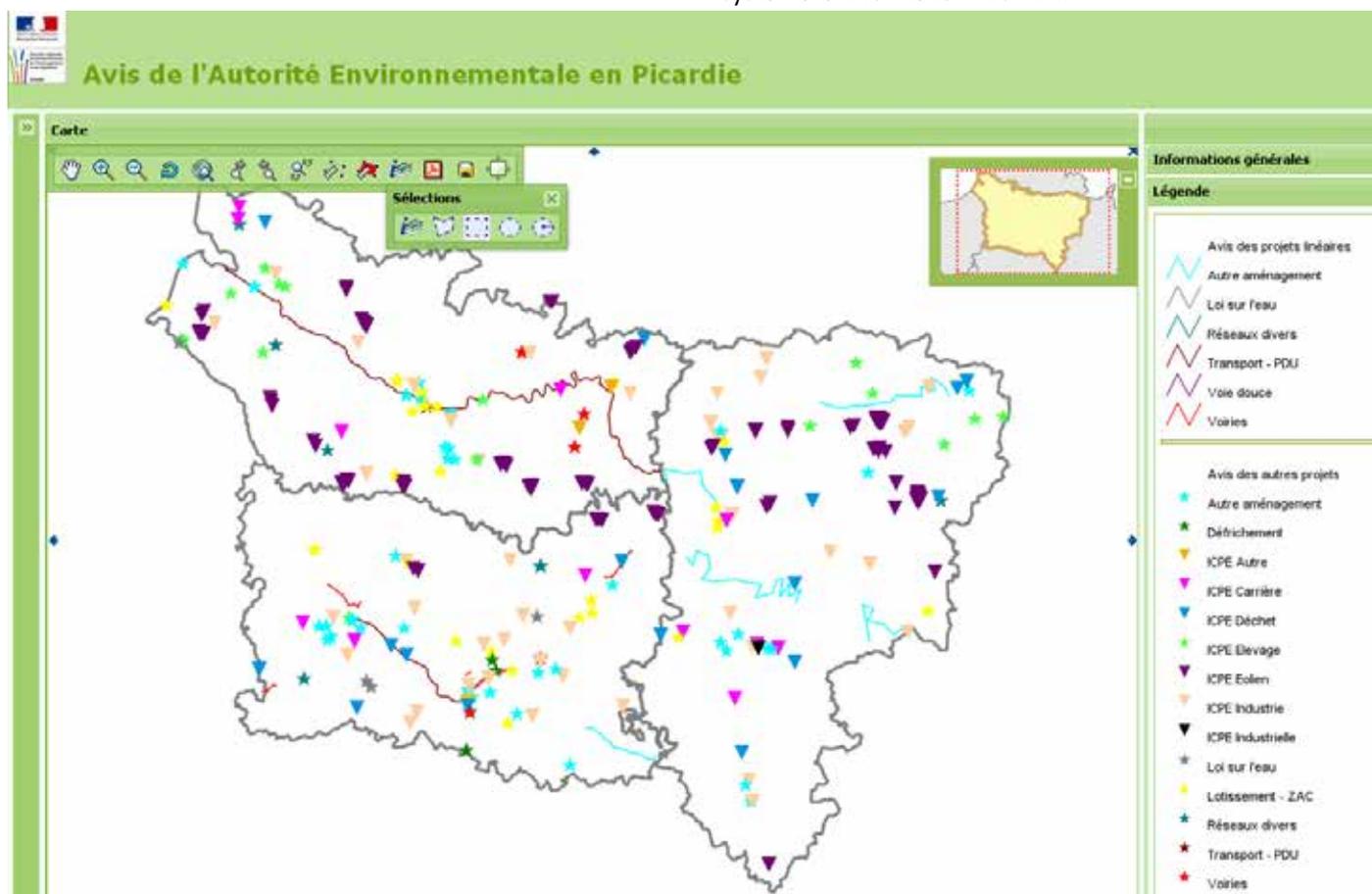
Cartographie des avis de l'autorité environnementale

L'unité SIG (système d'information géographique) du pôle gestion de la connaissance a réalisé une cartographie dynamique sur laquelle sont géolocalisés les projets ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.

Cette carte est accessible sur l'internet de la DREAL, elle permet de récupérer directement l'avis mis en ligne sur le site

de la préfecture ou sur celui du GCEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable). Une cartographie dynamique a également été réalisée pour les décisions au cas par cas des projets.

Lien vers la rubrique SIG du site internet de la DREAL Picardie : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/le-s-i-g-systeme-d-information-r98.html>



Appui technique au développement des Agendas 21 (A21)

Depuis 2012, la DREAL s'est engagée dans un dispositif d'accompagnement des A21 reposant sur :

- un accompagnement concerté DREAL-DDT(M) permettant d'assurer un appui méthodologique à tout porteur de projet potentiel ;
- l'organisation de rencontres A21, rencontres devant permettre de créer un réseau d'acteurs, un lieu d'échanges d'expériences et de diffusion des pratiques afin de conduire à la mobilisation des collectivités picardes.

Une première rencontre A21 s'est déroulée en juillet 2012.

En 2013, des réunions ont permis d'instaurer un réseau d'échanges et d'expériences, de mettre en contact les acteurs déjà engagés dans cette démarche et d'encourager les porteurs de projet potentiels à se lancer dans la démarche.

Les effets de cet appui technique s'inscrivent dans le long terme. Il ne peut être efficace qu'avec l'appui des collectivités territoriales et des DDT(M).

Organisation de manifestations lors de la semaine développement durable

En vue de sensibiliser ses agents aux enjeux du développement durable et d'inciter chacun à adopter des comportements responsables, la DREAL organise des manifestations encourageant les participants à réfléchir sur des thématiques souvent transversales portées par ses différents services.

En 2013, la semaine reposait sur l'organisation de :

- 2 «cafés débat» d'une heure trente minutes :
 - ♦ «Réglementation thermique 2012» et le contrat de performance énergétique de la DREAL, animé par le service «énergie, climat, logement et aménagement du territoire» (ECLAT) ;
 - ♦ «Présentation de plan régional santé-environnement par le service «prévention des risques industriels» (SPRI) et le service ECLAT avec zooms sur la qualité de l'air intérieur, la légionellose, la pollution de l'eau ;
- une exposition dans le hall sur les dispositifs de tri et recyclage existant au sein de la DREAL (benne papier, poubelles de tri : emballages plastiques, verre, collecte des piles et ampoules usagées, bouchons....).



Café débat sur la réglementation thermique et exposition



Café débat sur le plan régional Santé-environnement

Organisation des jeudis du développement durable (JDD)

11 JDD ont été organisés en 2013, à destination des collectivités, des porteurs de projet, des bureaux d'études, des services de l'État... Les thématiques portent généralement sur l'actualité en DREAL, les démarches participatives, les évolutions réglementaires, etc. Les intervenants peuvent être externes à la DREAL.

Les JDD en 2013 ont porté sur les thématiques suivantes :

- évaluation environnementale des documents d'urbanisme et des plans, programmes ;

- qualité des eaux souterraines et superficielles en Picardie
- développement durable : démarches territoriales (agenda 21...) et évaluation (indicateurs locaux...) ;
- mobilité et territoire, de la planification à la territorialisation ;
- connaissance : accès à l'information environnementale ;
- territoires picards et transition écologique : le foncier ;
- protection des sites ;
- sensibilisation aux chauves-souris (chiroptères) ;
- éco-quartiers ;
- les laboratoires d'hydrobiologie et d'hydrométrie.

Formation des commissaires enquêteurs

Le plan de formation des commissaires enquêteurs est l'interface entre l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et la formation au développement durable.

Les sessions de formations se sont multipliées. De nouveaux modules ont été mis en place afin de répondre à la demande des commissaires enquêteurs.

Le principe de ces modules de formation est d'apporter à la fois des éléments réglementaires sur les différentes procédures administratives soumises à enquête publique et un retour d'expériences au travers de témoignages de commissaires-enquêteurs.

Pour 2013, 29 formations auront été dispensées. En moyenne entre 15 et 20 commissaires enquêteurs participent à chaque session de formation. La Picardie compte 154 commissaires enquêteurs.

Enfin, pour répondre au mieux aux attentes des commissaires enquêteurs et dans un souci d'amélioration continue de nos missions, le SGCGE a réalisé un questionnaire d'évaluation du dispositif d'accompagnement des commissaires enquêteurs afin de recueillir leurs avis et suggestions.

Le plan de formation et les modules proposés sont accueillis très favorablement. La principale piste de progrès attendue est la délocalisation des actions de formation dans les 3 départements.

Par ailleurs, plus de 90 % des commissaires enquêteurs (ayant répondu à l'enquête) témoignent de la qualité de l'avis de l'autorité environnementale et de son objectivité. Il reste à poursuivre le travail de vulgarisation de leur contenu auprès du grand public.



Séminaire annuel de formation des commissaires enquêteurs de Picardie le 15 octobre 2013 à Amiens

Système d'information documentaire sur l'environnement (SIDE)

En 2013, l'unité documentation a mis en place le portail SIDE, qui permet aux internautes de découvrir l'ensemble du fond documentaire de la DREAL.

Tous les ouvrages y sont recensés, ce qui représente un peu plus de 9000 références pour la DREAL Picardie.

Conformément à la convention d'Aarhus, ils sont consultables sur place.

L'application permet également de connaître les ouvrages existants dans les autres régions.

Lien vers le portail du SIDE Picardie :

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&SITE=22>

Le système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Il est entré le 1^{er} janvier 2013 dans sa troisième phase, celle-ci se terminant en 2020. Ce système, qui constitue la pierre angulaire de la politique européenne de lutte contre le changement climatique, a débuté le 1^{er} janvier 2005 par une première période de trois ans (2005-2007), suivie par une période de cinq ans (2008-2012).

Pour la troisième période d'échanges (2013-2020), le champ d'application est élargi pour inclure d'autres gaz à effet de serre que le dioxyde de carbone (notamment le protoxyde d'azote pour la production d'acide nitrique) et de nouveaux secteurs (notamment la chimie, l'aluminium et la calcination de plâtre). Le système d'allocation de quotas a également été modifié. Désormais, un plafond européen communautaire unique d'émission de gaz à effet de serre est fixé pour l'ensemble de l'Union européenne et sera diminué de 1,74 %/an jusqu'en 2020 et au-delà.



Cheminée des installations de déshydratation de la sucrerie TEREOS de Bucy le Long

En 2020, le nombre de quotas d'émission sera inférieur de 21 % au niveau de 2005.

La mise aux enchères des quotas devient le mode dominant d'allocation de quotas, une partie des quotas restant attribuée par un système transitoire de gratuité. Certains secteurs d'activité, confrontés à une forte concurrence internationale, tels que par exemple la fabrication de certains produits chimiques, de papier et de carton, de sucre ou de verre, dits «exposés aux fuites de carbone», ne subissent pas de dégressivité de leur allocation pour cette période. L'entrée dans la nouvelle période d'échanges modifiant les règles de surveillance, les exploitants des installations concernées (chaufferies, industries) ont remis leur plan de surveillance aux préfets de département. Ainsi, à la fin de 2013, les plans de surveillance des 52 établissements concernés en Picardie ont été examinés par l'inspection des installations classées et acceptés par les préfets.

Transposition de la Directive SEVESO 3 et information des industriels, des bureaux d'étude et des inspecteurs

Les 9 et 10 décembre 2013, près de 100 inspecteurs des installations classées et 200 représentants des industriels et bureaux d'études des régions Nord - Pas-de-Calais et de Picardie se sont réunis à l'invitation de la DREAL pour un séminaire relatif à la nouvelle directive SEVESO.

La directive «Seveso 3» signée le 4 juillet 2012 conserve les principes fondateurs qui ont permis, au fil des années, de mettre en œuvre une politique efficace et proportionnée de prévention des accidents majeurs, et l'agrément d'une rigueur plus importante, d'une amplification de l'information du public (par exemple par la création d'un site internet reprenant les informations relatives à chaque site SEVESO) et de l'association du public aux décisions (notamment dans le cadre de l'élaboration ou de la modification des PPI).

Des éléments essentiels de cette directive ont rapidement été transposés en droit français par la loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine du développement durable. Elle porte adaptation au droit de l'Union européenne dans divers domaines et établit notamment des obligations pour les installations classées pour la protection de l'environnement susceptibles de créer des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : recensement régulier et tenue à jour des substances, préparations ou mélanges dangereux susceptibles d'être présents dans ses installations, élaboration par l'exploitant d'un document écrit définissant sa politique de prévention des accidents majeurs avec mise à jour et réexamen périodique, mise à la disposition du public, par voie électronique, à l'initiative de l'autorité administrative compétente, des informations relatives aux accidents majeurs susceptibles de se produire et aux moyens mis en œuvre pour en assurer la pré-

vention et la réduction des conséquences. L'application de cette directive se fera de façon simultanée et cohérente avec l'entrée en vigueur du règlement «CLP» (portant sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances) le 1^{er} juin 2015. Ceci amène à modifier plusieurs textes législatifs et réglementaires (code de l'environnement, nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et arrêté ministériel du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs).

Compte-tenu de ces modifications, il est apparu utile de travailler sur les textes de transposition en droit français au plus vite pour permettre aux industriels d'anticiper au mieux les modifications à venir.

Le séminaire des 9 et 10 décembre a ainsi permis d'informer industriels, bureaux d'études et administrations des évolutions réglementaires prévues. Ce séminaire est le premier des dix séminaires prévus sur le territoire national dans chacune des régions sièges des pôles interrégionaux risques technologiques du réseau des DREAL.



Séminaire «Directive Seveso 3» des 9 et 10 décembre 2013

PPRT en Picardie : Bilan 2013

Au plan national, les quelques 600 sites classés AS, avant le 30 juillet 2003, nécessitent l'élaboration d'environ 420 PPRT (un PPRT pouvant couvrir plusieurs sites).

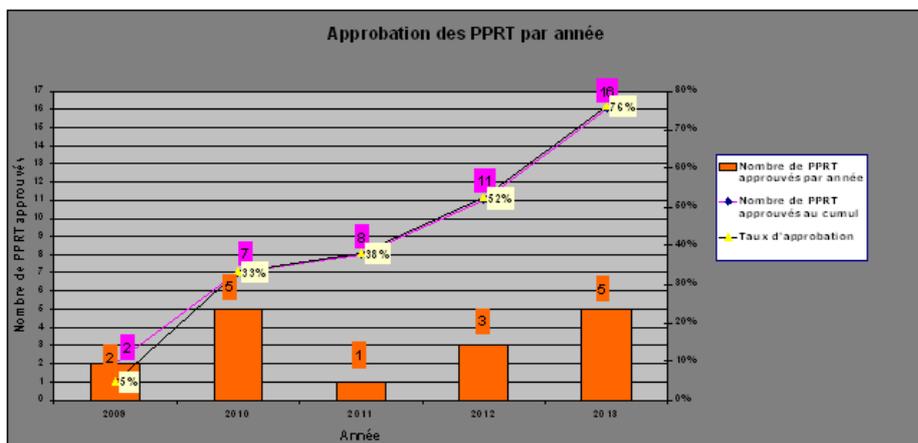
Au 1^{er} janvier 2014, sur les 21 PPRT à élaborer en Picardie, 16 PPRT ont été approuvés.

La circulaire du 11 avril 2013 demande aux préfets de Région de proposer un échéancier d'approbation des PPRT, avec un objectif d'approbation à 95 %, pour fin 2014. Par courrier en date du 3 octobre 2013, monsieur le préfet de la région Picardie s'engage sur cet objectif.

Le taux d'approbation était fixé à 75 %, par le ministère de l'environnement, pour l'année 2013. Cet objectif a été atteint avec un taux d'approbation de 76 %.

Les PPRT suivants ont été approuvés en 2013 :

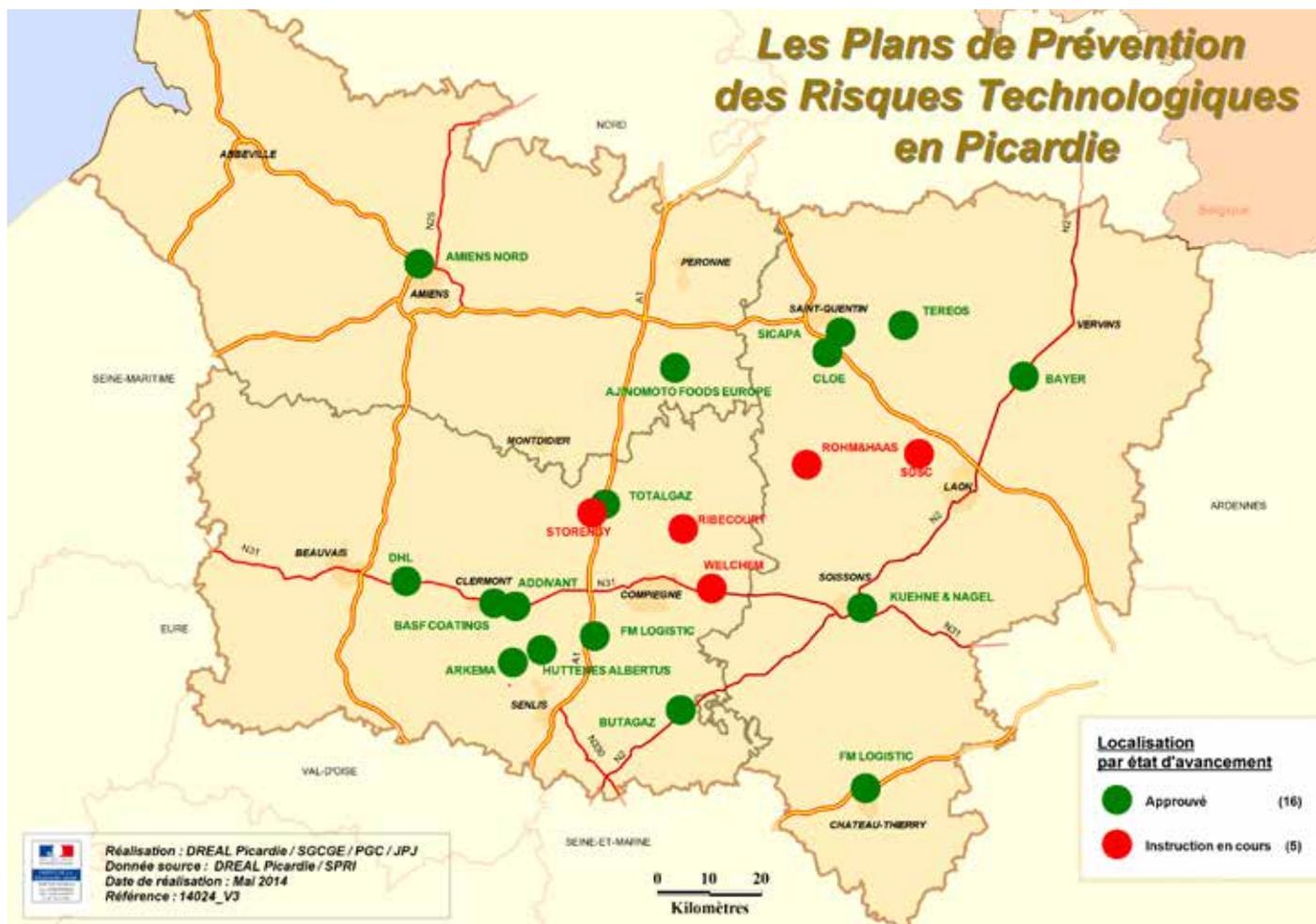
- PPRT HUTTENES ARBERTUS (Pont-Sainte-Maxence), le 14 octobre 2013,
- PPRT BASF COATINGS (Breuil-le-Sec), le 27 novembre 2013,
- PPRT ADDIVANT (Catenoy), le 27 novembre 2013,
- PPRT BAYER (Marle), le 12 décembre 2013,
- PPRT AJINOMOTO FOODS EUROPE (Mesnil-Saint-Nicaise), le 31 décembre 2013.



Pour 2014, les PPRT à approuver sont au nombre de 4 permettant ainsi d'atteindre un taux d'approbation de 95 % :

- PPRT multi-sites de RIBECOURT,
- PPRT WELCHEM (Trosly Breuil),
- PPRT STORENGY (Gournay-sur-Aronde),
- PPRT ROHM & HAAS (Chauny).

Pour 2015, un seul PPRT restera à prescrire et à approuver, il s'agit du PPRT lié au site de Crépy, ancien site militaire cédé à la protection civile début septembre 2013. La DREAL est en attente d'une étude de dangers pour prescrire ce PPRT.



Silos : Bilan des actions nationales en 2013

La DREAL Picardie a pour objectif d'instruire l'ensemble des études de dangers avant fin 2014, en proposant aux préfets d'encadrer les sites conformément à la meilleure connaissance des risques issue de ces instructions.

Il s'agit d'un travail important pour l'inspection des installations classées dans la région, par le nombre de silos présents. Sur les 111 silos, dont 40 silos à enjeux très importants, que compte la Picardie, l'instruction des études de dangers est finalisée pour 88 sites.

Le ministère de l'agriculture a lancé un plan silos qui a notamment été diffusé par une circulaire aux préfets de mars 2013, relative à l'instruction des dossiers administratifs.

Le plan silos a été rendu par le constat d'une réduction des capacités de stockage depuis une dizaine d'années, ce qui pose des difficultés logistiques et dans la gestion de la qualité des grains.



Deux aspects réglementaires sont primordiaux pour la concrétisation du plan :

- l'instruction des dossiers d'urbanisme en vue de la construction des nouveaux silos, en particulier en zone agricole,
- la création du régime de l'enregistrement pour la rubrique n° 2160 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (silos plats).

Plan national santé environnement / établissements sensibles



Appareil de mesure mis en place à l'école Gréber

Le plan national santé environnement 2009-2013 prévoit l'identification des établissements accueillant des populations sensibles sur des sites potentiellement pollués par d'anciennes activités industrielles. Les établissements concernés sont les crèches, les écoles maternelles et élémentaires, les établissements hébergeant des enfants handicapés, les collèges et lycées, ainsi que les établissements de formation professionnelle des jeunes du secteur public ou privé. Les aires de jeux et espaces verts attenants sont également concernés. La DREAL Picardie assiste les préfets dans la mise en œuvre de cette démarche.

Trente établissements sont concernés dans la région ; l'ensemble des diagnostics a débuté et vingt-six établissements ont fait

l'objet d'un classement final. Pour deux établissements, les diagnostics ont montré la présence de pollutions qui nécessitent la mise en œuvre de mesures techniques de gestion : l'école maternelle Gréber à Beauvais et l'école maternelle Louise Michel à Mouy.

Pour ces deux établissements, les diagnostics ont montré la présence d'une pollution par des solvants chlorés des sols sous-jacents. Des traces de solvants chlorés ont également été détectées dans l'air intérieur de certaines pièces de l'école Gréber et dans l'eau d'un robinet des sanitaires de l'école Louise Michel.

Par mesure de précaution, il a été décidé de transférer les activités scolaires de l'école Gréber dans d'autres établissements et de ne plus consommer d'eau de robinet dans l'école Louise Michel. A la demande des maires concernés, le ministère chargé de l'environnement a mandaté l'ADEME pour réaliser un diagnostic de pollution des deux écoles, qui permettra de caractériser l'origine de ces situations et de proposer des solutions de traitement.

Grands projets de GRTgaz en Picardie

Afin de faire face à un accroissement des besoins en transit de gaz lié à la réalisation du projet de terminal méthanier à Dunkerque, GRTgaz s'est engagé dans un vaste projet d'investissement, représentant plusieurs centaines de millions d'euros, visant à renforcer son réseau de transport de gaz :

- canalisation Hauts de France II (DN1200*, 85 bar) de doublement de l'artère des Hauts de France I (DN1100, 67,7 bar) qui transportera le gaz du terminal méthanier de Dunkerque jusqu'à la station de Cuvilly dans l'Oise,
- canalisation Artère du Santerre, 33 km en Picardie (33 km de Cuvilly dans l'Oise jusqu'à Chilly dans la Somme),
- canalisation Arc de Dierrey, 72 km dans l'Oise,
- interconnexion de Cuvilly dans l'Oise,
- mise à niveau de la station de compression de Cuvilly dans l'Oise.

* DN pour diamètre nominal
(DN1200 = tubes de 1219 millimètres de diamètre extérieur)



Surveillance des opérations de cintrage des tubes sur le chantier des Hauts de France II

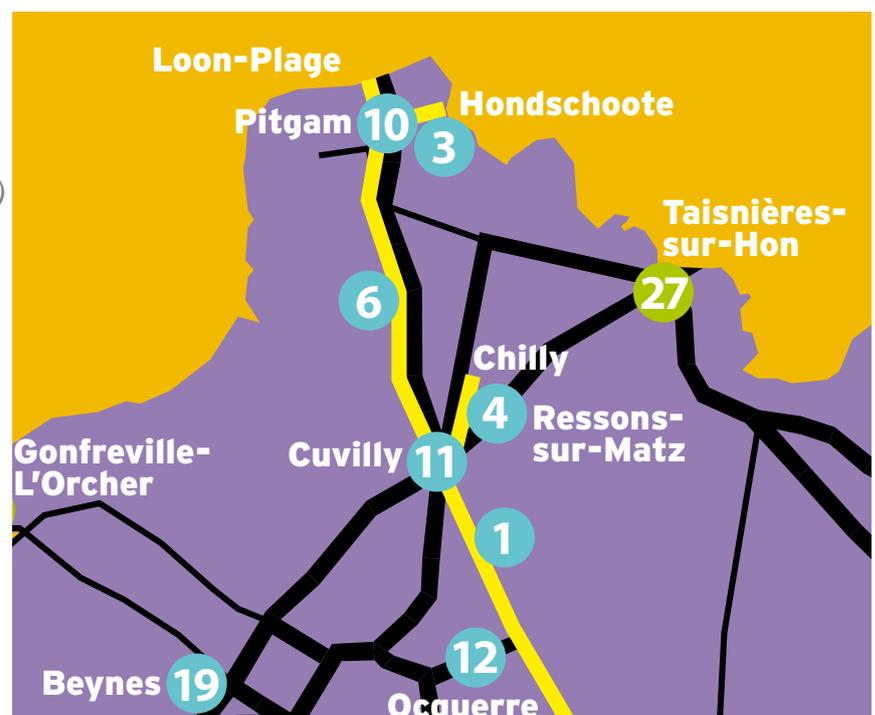
En 2013, l'action de la DREAL s'est concentrée sur la surveillance des travaux de construction et des épreuves de la canalisation des Hauts de France II, ainsi que sur la mise à niveau de la station de compression de Cuvilly.

En 2014, les opérations de contrôle de la construction des canalisations de transport se concentreront sur le chantier de l'Arc de Dierrey, qui débutera fin mars 2014, et sur la station d'interconnexion dont les travaux ont commencé en janvier 2014.

Extrait de la carte des principaux projets de GRTgaz

Projets concernés en Picardie :

- 1 - Arc de Dierrey (2014-2016)
- 4 - Artère du Santerre (2016)
- 6 - Artère des Hauts de France (2012-2014)
- 11 - Interconnexion de Cuvilly (2013-2016)



Source : GRT Gaz

Le contrôle des installations classées

En 2013, l'unité territoriale a réalisé 228 visites dans des installations industrielles (pour un objectif de 229). Certaines visites sont inopinées et d'autres programmées, selon les circonstances et les thèmes à aborder. Les établissements à enjeux importants ont tous été inspectés.

Éolien

16 dossiers d'autorisation ou compléments de dossiers éoliens ont été déposés en 2013.

Les premiers arrêtés d'autorisation de parcs éoliens dans l'Aisne ont été délivrés en 2013 : le 29 août pour le parc Enertrag de Goudelancourt-lès-Pierrepont et le 3 octobre pour le parc des Eoliennes de la Vallée à Haution.

Réduction des délais d'instruction

Les inspecteurs ont tenu les objectifs en matière de réduction des délais d'instruction pour les projets nouveaux (instruction des dossiers en moins d'un an), notamment pour les dossiers Diane Industrie à Laon et BOA flexibles à Epaux-Bezu instruits tous les deux en moins de dix mois.

Quelques objectifs pour 2014

- Approbation du PPRT de Chauny.
- Maintien d'une présence forte sur le terrain.
- Expérimentation de l'autorisation unique pour les demandes d'autorisation de parcs éoliens et d'installations de méthanisation.

Quelques chiffres sur...

- 228 inspections réalisées en 2013
- 13 établissements Seveso seuil haut
- 5 établissements Seveso seuil bas
- 4 centres de traitement de déchets dangereux
- 3 installations de stockage de déchets
- 62 carrières
- 67 arrêtés préfectoraux encadrant les conditions de fonctionnement des ICPE signés (dont 19 arrêtés suite à enquête publique)

Plans de prévention des risques technologiques

Cinq plans visant à réglementer l'urbanisation autour des sites Seveso Seuil hauts ont déjà été approuvés dans l'Aisne entre 2009 et 2012. Le PPRT de Bayer (Marle), prescrit le 31 juillet 2012, a été approuvé le 12 décembre 2013.

Le dernier PPRT de l'Aisne, celui de Chauny, qui a été prescrit le 21 décembre 2012, est en cours d'élaboration : il a fait l'objet de plusieurs réunions des Personnes et organismes Associés (POA) en 2013.

Silos à enjeux très importants

L'examen des études de dangers des 42 silos du département (dont 15 silos à enjeux très importants, dénommés SETI), initié en 2001, a été clôturé en 2013. Plusieurs inspecteurs ont mené à bien ce travail pendant une dizaine d'années. Des travaux conséquents ont parfois été nécessaires. Par exemple, sur le site CERENA de MARLE, des travaux d'un montant de 100 000 € ont été engagés pour créer des surfaces soufflables supplémentaires dans une toiture en béton.



Silo CERENA à Marle (02), avant et après pose d'évents supplémentaires

Véhicules et transport de marchandises dangereuses

L'unité territoriale inspecte les centres de contrôle technique des véhicules légers et poids lourds (CCVL et CCPL) et instruit les demandes de Réception à Titre Isolé (RTI) déposées pour des aménagements de véhicules par des particuliers ou des professionnels.

En 2013, l'unité territoriale a effectué 125 RTI et a délivré 49 documents (cartes blanches, certificats d'agrément, attestations d'aménagement, identifications).

Par ailleurs, les techniciens véhicules de l'unité territoriale de l'Aisne sont intervenus sur l'ensemble de la région Picardie afin de réaliser 15 visites de surveillance de CCVL (dont 9 en tant que responsable de visite), 1 inspection de CCPL et 31 supervisions de CCPL.

L'unité territoriale s'occupe également du Transport de Marchandises Dangereuses. En 2013, l'unité territoriale a effectué la surveillance des organismes agréés par le biais de 3 VSI (visites de surveillance inopinées des experts de ces organismes), les homologations de types des flexibles de dépotage fabriqués en Picardie ainsi que les 2 VSA correspondantes, la réception au premier niveau des véhicules et de leurs équipements pour la Picardie et le contrôle au second niveau des dossiers TMD traités par la DREAL Nord-Pas-de-Calais (99 opérations).

Réduction des délais d'instruction

La recevabilité a été instruite en moins de 45 jours pour 86 % des dossiers en 2013 (36 % en 2011, 66 % en 2012). Une attention particulière a été portée sur les dossiers présentant des enjeux économiques (tel qu'Inergy à Venette). Un travail spécifique a débuté depuis janvier 2013 avec la DDT pour améliorer le délai global de procédure.

En 2014, la priorité sera fixée sur les délais d'instruction des dossiers en moins de 12 mois et sur l'expérimentation «autorisation unique», visant à fusionner au sein de la procédure d'instruction des ICPE les autorisations ICPE, permis de construire, défrichement et dérogation «espèces protégées». L'expérimentation se limitera au secteur de l'éolien et de la méthanisation et portera sur une durée de 3 ans. Les objectifs et avantages seront notamment pour le pétitionnaire de déposer un dossier unique, de voir les délais d'instruction réduits. L'expérimentation devrait débuter courant mars 2014.

Etudes des dangers

Un travail important s'est poursuivi pour accroître la sécurité dans des établissements à risques. Après avoir terminé en 2012 l'instruction des études des dangers des établissements Seveso AS et des silos à enjeux très importants, l'accent a été mis en 2013 sur les seveso seuils bas et les autres silos.

Sur les 17 établissements seuils bas isariens, 53 % des études des dangers ont été soldées par arrêté préfectoral complémentaire et 47 % ont été analysées en premier examen. 85 % des 13 études de dangers silos ont été analysées en premier examen et 60 % ont été soldées par arrêté préfectoral complémentaire.

L'objectif 2014 est d'approcher les 100 % de solde d'étude des dangers.

Eolien

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de l'instruction des dossiers MSE la Tombelle à Guiscard, la ferme éolienne des hauts près à Ecuville, Candor et Avricourt, le parc éolien Nordex XXVIII à Noyers-Saint-Martin et Bucamps. De nouvelles demandes d'autorisation de parcs ont été déposées : la ferme éolienne de la Garenne à Crèvecoeur-le-Grand, le parc éolien de Grez-Le-Hamel, la ferme éolienne du Mont Moyen à Choqueuse-les-Besnards, Catheux et Conteville, la ferme éolienne d'Ourcel-Maison et la ferme éolienne des Trente à Amy Crapeaumesnil.

Véhicules

L'unité territoriale inspecte les centres de contrôle technique des véhicules légers et poids lourds (CCVL et CCPL) et instruit les demandes de réception à titre isolé (RTI) déposées pour des aménagements de véhicules par des particuliers ou des professionnels.

En 2013, l'unité territoriale a effectué 255 RTI avec un taux de traitement de moins d'un mois de 90 %, 43 réceptions complexes avec un taux de traitement de moins de deux mois de 91 %, et a délivré 537 documents (cartes blanches, certificats d'agrément, attestations d'aménagement, identifications). Par ailleurs, les techniciens véhicules sont intervenus sur l'ensemble de la région Picardie afin de réaliser 5 visites initiales de CCVL, 24 visites de surveillance de CCVL, 2 visites de CCPL et 53 supervisions de CCPL ont également été réalisées.

Le contrôle des installations classées

En 2013, l'unité territoriale de l'Oise a réalisé 308 visites d'inspections pour un objectif initial de 297 ; certaines visites sont inopinées et d'autres programmées. Il en a découlé 51 arrêtés préfectoraux de mise en demeure, 3 arrêtés préfectoraux de consignation de somme, 3 arrêtés préfectoraux de suspension d'activité, 2 arrêtés préfectoraux de travaux d'office et 17 procès verbaux dont 11 délits.

Plusieurs thèmes prioritaires ont été retenus parmi lesquels le plus marquant est probablement celui visant assainir le secteur des véhicules hors d'usages, dans lequel un certain nombre d'installations exploitaient en toute illégalité. 22 inspections sur cette thématique ont été réalisées. Parmi les autres thèmes d'inspection prioritaires en 2013 figuraient le respect de la réglementation des tours aéroréfrigérantes (legionelles), la réglementation REACH, la valorisation des déchets de l'industrie agroalimentaire ; tous les établissements seveso AS et IED ont été inspectés au moins une fois.

110 contrôles sur la thématique de l'eau ont été réalisés, dont 37 inspections et 73 contrôles inopinés. L'action RSDE visant à détecter et réduire les substances dangereuses rejetées dans le milieu a été soldée : au total, sur 52 sites industriels concernés, 12 sites nécessitent une surveillance de ces rejets.

En 2014, le plan de contrôle sera légèrement inférieur, avec 273 visites dont 67 contrôles inopinés eau. Les thématiques principales seront maintenues sur les véhicules hors d'usages illégaux, les tours aéroréfrigérantes, REACH et étendues dans le domaine des risques à la défense incendie et aux détecteurs de gaz. Une action «pressings» ciblée perchloréthylène sera initiée.

Prévention des risques technologiques

Le PPRT Huttenes Albertus à Pont-Sainte-Maxence a été approuvé le 14 octobre 2013. Les PPRT BASF à Breuil-le-Sec et Chemtura à Catenoy ont été approuvés le 27 novembre 2013. L'Oise est concernée par 13 PPRT dont 2 interdépartementaux (suivis par le Val d'Oise et la Seine et Marne). Sur les 11 PPRT isariens, 8 sont approuvés. En 2014, l'objectif sera de terminer les approbations pour les PPRT Ribecourt (4 seveso seuil haut : Momentive Speciality Chemicals, Ineos Styrenics, SI Group et Seco Fertilisants), Weylchem Lamotte (ex-Clariant) à Trosly-Breuil et Storengy à Gournay-sur-Aronde.

Quelques chiffres sur...

308 inspections réalisées en 2013

110 contrôles sur la thématique de l'eau

17 établissements Seveso seuil haut

17 établissements Seveso seuil bas

6 centres de stockage de déchets

46 carrières

79 arrêtés préfectoraux encadrant les conditions de fonctionnement des ICPE signés (dont 14 arrêtés suite à enquête publique)

La reconversion des anciens sites industriels Véhicules : contrôles techniques...

La division sites et sols pollués de la DREAL à la charge de la gestion des sites industriels pour lesquels une pollution est avérée. L'inspection des installations classées, dans la Somme, a été amenée à collaborer avec l'association AQUA PM qui pilote le réseau de surveillance des eaux souterraines situé en Picardie maritime (unique en France).

L'inspection des installations classées a également été amenée à contribuer à la réflexion pilotée par l'ADUGA (agence d'urbanisme du grand amiénois) sur le potentiel de réhabilitation de certaines friches du Grand Amiénois. Ce travail a donné lieu notamment à plusieurs documents dont un guide de reconversion sous la forme de propositions méthodologiques et un cahier des friches sous la forme d'un rapport d'études.

Un point sur les délais d'instruction sur les dossiers à enquête publique

De manière générale, les délais d'instruction des dossiers soumis à enquête publique (régime d'autorisation) ou à consultation du public (régime d'enregistrement), les statistiques pour le département de la Somme sont globalement satisfaisantes sur 2013 (67 % des nouveaux projets d'autorisation instruits en moins d'un an et 100% des dossiers d'enregistrement instruits dans l'objectif de délai).

A noter que la Somme est le premier département Français en terme de puissance éolienne raccordée avec plus de 100 parcs dans le département. Cette activité représente plus du tiers des dossiers (15) devant être soumis à enquête publique en cours d'instruction au sein du service. Les enjeux représentés par ces installations nécessitent souvent des compléments d'informations pouvant amener un dépassement de l'objectif d'instruction en moins d'un an. D'autres installations industrielles sont également en projet comme l'implantation d'une nouvelle unité de fabrication de flacons de verre à destination de l'industrie pharmaceutique sur la commune de Saint-Quentin Lamotte la Croix au Bailly.

Quelques chiffres sur...

- 175 inspections réalisées en 2013
- 7 établissements Seveso seuil haut
- 7 établissements Seveso seuil bas
- 420 sites relevant du régime de l'autorisation en fonctionnement dont **une centaine** de parcs éoliens
- 20 sites relevant du régime de l'enregistrement
- 5 installations de stockage de déchets et 2 en post-exploitation
- Une quarantaine** de carrières
- 3 sucreries
- 12 silos à enjeux très importants et 21 autres silos
- 34 arrêtés préfectoraux encadrant les conditions de fonctionnement des ICPE signés

L'année 2013 a été marquée par les suites données à l'affaire de fraude sur le centre de contrôle technique de véhicules Poids Lourds de Glisy (les véhicules échappant aux contrôles techniques contre rémunérations). Des poursuites pénales ont été engagées à l'encontre des contrôleurs et du gérant du centre. Sur le plan administratif, deux contrôleurs ont vu leur agrément retiré, l'agrément du dernier contrôleur a été suspendu pour une période de deux ans et, enfin, l'agrément du centre a été suspendu pendant 1 an à compter du 8 février 2013.

S'agissant des centres de contrôles de véhicules légers, le préfet a suspendu temporairement l'agrément de 2 contrôleurs (pour une durée de 3 et 15 jours) et 1 centre (pour une durée de 3 jours) suite à des contrôles de nos services ayant permis de mettre en évidence de graves non-conformités dans la qualité des contrôles. Plusieurs avertissements ont également été prononcés. Suite à la délégation accordée par le Préfet au 1er janvier 2013, la DREAL a délivré 21 agréments de contrôleur VL ou/et PL et en a annulé (suite à démission, licenciement ou retraite).

Sur l'année, 5 demandes de nouveaux agréments de centre de contrôle technique véhicules légers ont été instruites. Dans le département, 17 inspections de centres de contrôle technique véhicules légers et 1 inspection de centre de contrôle technique poids lourds ainsi que 30 supervisions de contrôleurs poids lourds ont été réalisées.

En matière de véhicules, l'unité territoriale a réalisé des Réceptions à Titre Isolé (RTI) et des Réceptions par Type (RPT). Sur la base de la constitution d'un dossier avec pièces justificatives et présentation du véhicule aux techniciens en charge de cette activité, l'objectif de ces réceptions consiste à vérifier préalablement à la délivrance des titres de circulation la conformité de véhicules importés, transformés, de dépannage, de transports personnes handicapées, de transports en commun. L'exercice 2013 a permis à ce titre la réalisation de 129 RTI, de 22 RPT ainsi que 18 réceptions complexes visant des aménagements de véhicules de transport en commun.

Présence de l'inspection sur le terrain

La présence de l'inspection des installations classées sur le terrain s'est maintenue en 2013 avec 175 inspections réalisées et 56 contrôles inopinés des rejets (atmosphériques, aqueux et légionelles) par des laboratoires extérieurs. Le service régional (SPRI) a également largement contribué au programme d'inspection de l'UT en réalisant des contrôles le plus souvent sur des thématiques ciblées : REACH, dépôt de liquides inflammables, vieillissement des installations, contrôle des installations prenant en charge des véhicules hors d'usage, tours de refroidissement,

L'année 2013 a ainsi été marquée par la poursuite de la procédure engagée à l'encontre d'un habitant de la commune de Maucourt. Ce dernier entreposait illégalement sur quatre sites de la commune, des véhicules et des engins agricoles hors d'usage ainsi que des pièces mécaniques de récupération. Le travail conjoint des services de l'Etat a ainsi amené le Préfet à signer le 25 novembre 2013, un arrêté imposant d'office les travaux nécessaires à la remise en état des zones concernées.

La DREAL au fil des mois...



En janvier

ECLAT : Séminaire «méthanisation»



Philippe Caron, DREAL Picardie et Guillaume Bastide, ADEME

Le 24 janvier 2013, la DREAL, la DRAAF et l'ADEME ont invités l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés par la méthanisation à un séminaire, qui a rassemblé un public cible de plus d'une centaine de personnes. Après avoir dressé l'état des lieux de la filière biogaz, une table ronde a permis de présenter des exemples concrets de réalisations et de débattre de sujets aussi variés que : la territorialisation de la filière, un dispositif innovant pour la méthanisation des effluents d'élevage à la ferme, la mutualisation des ressources entre producteurs ou l'intégration de la méthanisation dans une stratégie industrielle. Par ailleurs, ce séminaire a mis en relation la profession et les opérateurs gaziers. Un exposé d'un représentant de GrDF a démontré que l'opérateur a intégré les objectifs du schéma régional climat air énergie (SR-CAE) et a permis de présenter la démarche, ainsi que les exigences techniques, pour raccorder un méthaniseur au réseau.

SDIT : Agréments des centres et des contrôleurs techniques

La préfecture de la Somme a transmis, le 1^{er} janvier 2013, la gestion administrative des agréments des centres et des contrôleurs techniques du département.

Cette gestion administrative est gérée par l'unité Véhicules du service «déplacements, infrastructures, transports».

La préfecture de la Somme a suivi l'exemple de la préfecture de l'Oise qui avait transmis cette gestion administrative le 1^{er} janvier 2012.



Intervention en contrôle technique sur véhicule

Inspection ICPE : PPRT multi-sites d'Amiens Nord

Le premier, appelé PPRT « multi-sites » d'Amiens Nord, a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2012. Les sites SEVESO concernés sont Ajinomoto Eurolysine, Procter & Gamble, MORY P1 (nouvellement dénommé NORIAP PL1) et Brenntag Spécialités.

Le rayon du périmètre d'exposition aux risques, lié aux effets toxiques de l'ammoniac, est de 684 mètres autour du site Ajinomoto Eurolysine et concerne les communes d'Amiens et d'Argœuves. Un secteur de délaissement a ainsi été instauré du fait de l'existence de risques importants d'accidents susceptibles d'occasionner un danger grave pour la vie humaine.

L'entreprise BARON est concernée par la procédure de délaissement.

La société NORIAP qui a décidé en 2013 de reprendre l'exploitation de l'entrepôt MORY P1, suite à sa liquidation judiciaire, est aujourd'hui l'exploitant à l'origine du risque dans le cadre de la mesure de délaissement.

La signature d'une convention de financement entre l'État, les collectivités compétentes et NORIAP est prévue avant le 16 mars 2014.

En février

ECLAT : Journée de sensibilisation à la géothermie

Le 7 février 2013, l'ADEME Picardie, en partenariat avec la DREAL et le BRGM, a organisé une journée de sensibilisation à la géothermie en Picardie, qui a réuni près de 180 participants.

Le séminaire a été l'occasion de présenter un atlas des potentiels géothermiques de la région, qui ouvre la voie à une déclinaison territoriale des objectifs du SRCAE qui prévoit de multiplier par 20 la production géothermale et d'augmenter de 8 fois la production d'énergie par le biogaz, par rapport à la production énergétique de 2010. A travers différentes réalisations en région, les différentes technologies permettant d'exploiter les potentiels géothermiques de la région ont été présentées.



Journée de sensibilisation à la géothermie du 7 février 2013

SDIT : Lancement des travaux d'aménagement de l'aire du moulin de Laffaux

Financée dans le cadre de l'opération de mise à 2 x 2 voies de la RN 2 entre Pont-Rouge et Chavignon, l'aire du moulin de Laffaux se situe au droit de l'échangeur avec la RD 26. Dessinée autour de l'hôtel restaurant du « moulin de Laffaux », elle disposera d'une aire de stationnement pour les poids lourds, ainsi que pour les véhicules légers, de zones de pique-nique et de sanitaires.

L'aménagement comprend également la création d'un espace commémoratif lié à l'offensive du Chemin des Dames pendant la première guerre mondiale. Cet espace qualifié de « Jardin de la mémoire » s'articulera autour du monument des Crapouillots et mettra en exergue de nombreuses stèles dans les alcôves du jardin.

L'aménagement du jardin de la mémoire a démarré en février 2013. Les travaux routiers, démarrés en septembre 2013, ont dû être interrompus en raison de la découverte d'un blockhaus. Ils



Aménagement de l'aire du moulin de Laffaux sur la RN 2

reprindront début 2014. La mise en service de l'aire est prévue pour la mi-2014.

En mars

ECLAT : Journée pour la lutte contre l'habitat indigne en Picardie



Journée pour la lutte contre l'habitat indigne en Picardie du 5 mars 2013

Le 5 mars 2013, la DREAL Picardie a organisé une journée de mobilisation et d'échanges pour la lutte contre l'habitat indigne en Picardie.

La rencontre a été ouverte par M. Jean-François Cordet, préfet de Région, qui a en premier lieu salué la présence de M. Alain Régnier, préfet, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées.

Après avoir rappelé la situation en Picardie (environ 2,5 % des ménages touchés) et les difficultés rencontrées (l'ancienneté du parc picard et le caractère diffus de l'habitat indigne dans le rural et le périurbain), le préfet de région a souligné que tous les outils opérationnels sont en place et qu'en tant que délégué territorial de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en région, il veille à ce que tous les financements disponibles soient mobilisés.

En mars

SNEP : Rencontre des JDD - Qualité des eaux souterraines

La DREAL Picardie a organisé le 21 mars 2013 une rencontre des jeudis du développement durable sur le thème de la qualité des eaux souterraines à laquelle sont également intervenues l'agence de l'eau Seine-Normandie et la direction départementale des territoires de l'Aisne.

Les présentations se sont articulées autour des thèmes suivants :

- les procédures SDAGE conduisant à un nouvel état des lieux de la qualité des masses d'eau ;
- l'évaluation de la contamination des eaux par les produits phytosanitaires et les nitrates ;
- les outils de diffusion de la connaissance et l'utilisation de Cartélie ;
- les actions mises en oeuvre pour atteindre le bon état de la directive cadre sur l'eau.



Rencontre du 21 mars 2013 sur la qualité des eaux souterraines

ECLAT : Rencontre des JDD - Territoires picards et transition écologique, le foncier

Depuis toujours, la question du foncier figure naturellement au centre des réflexions de l'aménagement du territoire. Cet enjeu appelle à une maîtrise de commercialisation des espaces agricoles ainsi qu'à la préservation des espaces naturels et forestiers. La feuille de route pour la transition écologique prévoit le développement d'outils et de dispositifs permettant de mesurer et limiter la consommation d'espace ainsi que d'étendre les missions de l'observatoire du foncier existant, aux fonciers naturel et forestiers afin de suivre l'efficacité des mesures prises pour lutter contre l'artificialisation des sols.

Les documents relatifs à cette rencontre sont disponibles sur notre site internet : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/jdd-du-28-mars-2013-territoires-a1546.html>



Rencontre des JDD du 28 mars 2013 : Territoires picards et transition écologique, le foncier

En avril

SDIT : Assises de la sécurité routière



Intervenants aux assises de la sécurité routière du 9 avril 2013

Le 9 avril 2013, la DREAL Picardie organisait les premières assises régionales de la sécurité routière à l'ESIEE Amiens. Le thème choisi pour relancer le réseau des acteurs de la sécurité routière en Picardie était : « Quels acteurs pour quelles actions ? »

La journée introduite par M. Jean-François Cordet, préfet de région, a montré toute l'importance du réseau de la sécurité routière dans la baisse de l'accidentalité sur les routes. La délégation à la sécurité et à la circulation routière du ministère a rappelé que le travail devait se faire sur le terrain, près des utilisateurs du domaine public.

Après une matinée consacrée aux accidents et aux moyens de lutte contre l'insécurité routière, l'après midi c'est continué autour de trois tables rondes : les collectivités, l'éducation, l'entreprise. Cette journée a permis d'inscrire les pistes de travail sur chaque thématique pour les années à venir.

En avril

SDIT : Décision ministérielle sur les études préalables du projet Roissy-Picardie

Le 30 avril 2013, le ministre des transports a signé la décision ministérielle d'approbation de la 1^{ère} phase des études préalables à l'enquête publique et choix de la zone de passage du projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. Cette décision a été confortée par les annonces gouvernementales de juillet 2013 concernant l'évaluation du SNIT par la commission mobilité 21 et le plan « investir pour la France ».

Le ministre a ainsi retenu les orientations suivantes :

- choix de la zone de passage centre-nord pour rechercher le tracé de la ligne nouvelle,
- poursuite de l'étude des aménagements utiles sur le réseau existant, à savoir le prolongement de la ligne nouvelle par un doublet de voies sur l'axe Paris-Creil jusqu'au nord de Survillers-Fosses, la réalisation d'une 4^{ème} voie à quai en gare de Chantilly-Gouvieux et la création de quais en gare d'aéroport Charles de Gaulle TGV.



En mai

ECLAT : Cycle de 3 conférences-débats sur l'efficacité énergétique



Participants de la table ronde sur l'efficacité énergétique

Premier consommateur d'énergie en France, le secteur du bâtiment constitue un formidable gisement d'économies d'énergie.

Dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, la DREAL Picardie a organisé 3 conférences-débats, les 2, 3 et 17 mai 2013, exposant des retours d'expériences de rénovation thermique et de mise en œuvre de la réglementation thermique 2012 et permettant d'échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'efficacité énergétique des bâtiments puisse devenir une opportunité pour l'économie locale.

A cette occasion ont été présentés la démarche et les points clés à prendre en compte pour une construction performante et comment atteindre l'efficacité énergétique.

SDIT : Comité de suivi de la RN 2



Vue aérienne de la RN 2 au niveau de Nanteuil-le Haudouin

Une quarantaine d'élus de l'Aisne et de l'Oise ont répondu à l'invitation du préfet de l'Aisne et du directeur régional de la DREAL Picardie, le mercredi 29 mai 2013 à Villers Cotterêts. Le but de cette réunion était de présenter l'état d'avancement des opérations d'aménagement de la RN2 (opérations d'investissement et d'entretien) et la programmation des travaux à venir.

En mai

ECLAT : Séminaire Bâtiment Santé



Séminaire bâtiment-santé du 30 mai 2013 à l'espace Dewailly à Amiens

Afin d'inscrire dans les consciences la nécessité d'intégrer le volet sanitaire dans les projets de construction neuve ou de réhabilitation énergétique, la région Picardie, l'ARS et la DREAL Picardie ont organisé un séminaire Bâtiment-Santé le 30 mai 2013 à Amiens. En effet, le seul objectif de la performance énergétique pourrait faire oublier qu'un lieu de vie travaillé ou habité doit satisfaire avant tout le confort et la santé de l'utilisateur.

L'efficacité énergétique, l'acoustique, la légionellose, les moisissures, la qualité de l'air intérieur, un ensemble de thèmes interdépendants qui invite à une approche globale permettant la réalisation du meilleur compromis.

Des professionnels ont témoigné et échangé avec la salle sur la complexité d'assurer le juste équilibre entre la performance énergétique, le confort et la santé tout en garantissant des coûts raisonnables.

SDIT : Rencontre des JDD - Mobilités et territoires, de la planification à la réalisation

Dans un contexte de précarité énergétique, de vieillissement de population, de coût des politiques de transport et d'enjeux environnementaux, la Picardie doit faire face à sa dépendance toujours plus marquée à la voiture.

Les politiques de transports ne peuvent être pensées qu'en lien direct avec l'aménagement du territoire et doivent s'intégrer dans une démarche globale au service du citoyen. Au travers de toute la chaîne, des phases amont de planification, jusqu'aux démarches concrètes, cette rencontre du 30 mai 2013 s'est attachée à présenter les leviers mobilisables pour contribuer au travers de la problématique des mobilités à la mise en œuvre de territoires durables : des démarches diverses mais convergentes.



TER Région Picardie à Pont Rémy (80)

ECLAT : Transition énergétique, journée citoyenne



Débat citoyen du 25 mai 2013 à l'ESIEE Amiens

La lutte contre le réchauffement climatique est non seulement une cause planétaire, européenne, nationale, mais peut aussi être le levier d'un nouveau modèle de croissance à la fois intelligent, durable et solidaire. La France doit aujourd'hui s'engager résolument dans la transition énergétique, alliant sobriété et efficacité énergétiques d'une part, et développement des énergies renouvelables d'autre part.

A cet effet, une matinée de débat ouvert et citoyen a été organisée le 25 mai à Amiens pour présenter les enjeux énergétiques de notre pays, ainsi que de notre région, pour recueillir les avis et questionnements des citoyens picards afin d'enrichir le débat national de la transition énergétique.

Inspection ICPE : Journée régionale des inspecteurs des installations classées

Une journée régionale de l'inspection s'est déroulée le 27 juin 2013 et a rassemblé une soixantaine de personnes des différents services de l'inspection des installations classées.

Au cours de cette journée, des intervenants de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement ont présentés la directive relative aux émissions industrielles (IED) et les retours d'expérience sur différents incidents ou accidents significatifs, puis M. Cavignaux de la DIRECCTE est intervenu sur une présentation relative à l'intelligence économique.



Journée des inspecteurs des installations classées du 27 juin 2013

SDIT : Démarrage des travaux routiers de la déviation de Vaumoise



Ouvrage de franchissement de la voie ferrée Paris-Laon-Maubeuge

Dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de la RN 2 entre Paris et Soissons, l'opération de déviation de la commune de Vaumoise a été inscrite au programme de modernisation des itinéraires. Les premiers travaux réalisés dès l'automne 2012 ont été le déboisement par l'Office national des forêts et le diagnostic archéologique.

La réalisation de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée Paris - Laon - Maubeuge a commencé en juin 2013 et s'achèvera à l'été 2014. L'élargissement du pont de l'échangeur de la Sucrerie (RD 1324) et la mise aux normes de cet échangeur feront l'objet de travaux à partir du deuxième trimestre 2014.

Inspection ICPE : Opération de contrôle pour la légionellose

L'unité territoriale de l'Oise et le service de prévention des risques industriels de la DREAL Picardie ont réalisé, le 19 juin 2013, une opération coup de poing dans 16 entreprises de l'Oise exploitant des tours aéroréfrigérantes pour refroidir leurs eaux de process. Lorsque ces installations sont insuffisamment surveillées et entretenues, elles peuvent être à l'origine de la diffusion dans l'air d'une bactérie appelée « légionelle ». Il en résulte un niveau de maîtrise acceptable, mais améliorable pour 80 % des entreprises.

Cinq écarts majeurs ont donné lieu à la proposition de deux arrêtés de mise en demeure.



Tour aéroréfrigérante

SDIT : Comité technique de la mission de reconfiguration du canal Seine-Nord

La mission de reconfiguration du projet de canal Seine-Nord a été confiée le 17 avril à M. Pavros, député-maire de Maubeuge. Un comité de pilotage État, avec la participation du préfet de région, et un comité technique, qui s'est réuni à de multiples reprises avec la participation de la DREAL, ont été mis en place début juillet 2013.

Les travaux du comité technique ont consisté à examiner les différents scénarios de création du canal reconfiguré dans une approche globale des aménagements restants à réaliser sur la

partie française du réseau Seine-Escaut.

Les conclusions ne remettent pas en cause les objectifs fondamentaux de créer une liaison fluviale à grand gabarit entre l'Oise et le réseau du Nord-Pas de Calais.

Des économies de l'ordre de 10 % sont envisageables, une modification du tracé au niveau du bief de partage visant à réutiliser le canal du nord est prévue et le mode de réalisation en partenariat public privé est abandonné.

En juillet

SDIT : Fin de l'analyse de la valeur sur la RN 25

Une étude générale des fonctionnalités de la RN 25 a été lancée à la suite du comité de pilotage du 16 novembre 2011 et validée par le comité technique du 16 janvier 2012. Cette étude avait pour objectifs :

- d'établir une analyse critique et un bilan de l'existant, d'identifier les insatisfactions,
- d'identifier, caractériser, hiérarchiser les fonctions et services attendus de l'itinéraire, à l'échelle nationale et régionale et de proposer des fonctionnalités de l'axe à soumettre à décision ministérielle,

- de proposer des améliorations par priorités, graduées en coût et phasables, de concevoir un schéma directeur.

La dernière phase de cette étude générale consistait à définir le programme fonctionnel et les scénarios d'aménagement de la RN 25 par la méthode « analyse de la valeur ».

Cette phase s'est achevée en juillet 2013.

En août

Inspection des ICPE : Premier arrêté d'autorisation pour un parc éolien

Le premier arrêté d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement a été délivré dans l'Aisne pour un parc éolien. Il s'agit du parc de Goudelancourt-lès-Pierrepont porté par la société Enertrag.

Le dossier d'autorisation de ce parc éolien, qui a été jugé recevable en août 2012, a été soumis à enquête publique du 17 décembre

2012 au 18 janvier 2013 et a fait l'objet d'une présentation devant la Commission Départementale Nature Paysages Sites (CDNPS) le 19 juin 2013.

L'arrêté d'autorisation du parc éolien a été délivré par le préfet de région le 29 août 2013.

En septembre

SPRI : mise en oeuvre d'une nouvelle technique d'implantation pour le gazoduc



Traversée en forage dirigé sous la rivière Somme et le marais attenant à proximité de Corbie (80)

Le gazoduc des «Hauts de France II», d'une longueur de 191 km, reliera le terminal méthanier de Dunkerque-LNG (59) à la station de compression de gaz de Cuvilly (60) au sud de la Picardie. Ce projet traverse la Picardie sur une longueur de 73 km. La traversée des zones protégées nécessite la mise en oeuvre de techniques particulières, comme par exemple la traversée en forage dirigé sous la rivière Somme et le marais attenant, sur une longueur de 1075 m (technique de forage appelée «par Direct Pipe»).

L'équipement est un élément essentiel pour la sécurité d'approvisionnement du territoire en gaz naturel et à forts enjeux en termes de risque industriel ; le chantier fait donc l'objet d'un suivi régulier par la DREAL Picardie qui s'assure du respect des bonnes pratiques de construction et de la réception finale avant la mise en service de l'ouvrage.

SNEP : Abaissement du plan d'eau du Pas-Bayard (02)

Le 3 septembre 2013, la DREAL Picardie a accompagné l'abaissement de la ligne d'eau d'un étang situé sur la rivière Oise au nord d'Hirson. Le barrage fermant la retenue de cet étang était vétuste, non manœuvrable et présentait des risques importants de rupture en cas de crue, entraînant potentiellement des « ruptures en cascade » des barrages d'étangs situés en aval. L'opération a été réalisée par le syndicat de rivière local, sous la supervision de la DREAL, de la DDT et d'autres organismes compétents. Des précautions particulières ont été prises en queue de retenue, afin de ne pas avoir d'effets défavorables sur la population de castors d'Europe, espèce protégée, présente en queue de retenue.

L'abaissement de ce plan d'eau, avant l'effacement total du barrage, vient compléter les opérations en cours sur les trois autres barrages en amont immédiat d'Hirson, en vue de réduire le risque de rupture en cascade auquel est exposée cette ville.

Les inondations de janvier 2011 avaient illustré la gravité de la situation avec une surverse d'un des barrages qui, miraculeusement, n'a pas rompu.



Panneau de signalisation aux abords du plan d'eau

SDIT : Conclusion de l'étude horaire des services ferroviaires 2015-2020

L'étude visant à définir l'évolution des horaires ferroviaires aux horizons 2015-2020, lancée en septembre 2012 en partenariat entre les deux autorités organisatrices État et Conseil régional, l'exploitant SNCF et le gestionnaire du réseau RFF, s'est conclue en septembre 2013.

Elle a permis de déterminer les principes de la grille horaire 2015 améliorant la robustesse des circulations mises en œuvre

depuis 2012, l'instauration du cadencement et d'anticiper l'augmentation de fréquentation dans les prochaines années en définissant une perspective de renouvellement du matériel roulant par le Conseil régional.

Elle a aussi permis d'analyser les conditions de circulation des futurs trains de la ligne Roissy-Picardie et de déterminer le besoin en aménagements des infrastructures.

SNEP : Journée de sensibilisation aux chauves-souris

Trois demi-journées, une dans chaque département, ont été organisées sur ce thème : le 16 septembre 2013 dans l'Aisne à Bois Hariez, le 10 septembre dans l'Oise à Saint Martin le Noeud, le 19 septembre dans la Somme à Boves. Ces rencontres ont permis à une trentaine d'agents de l'Etat d'horizons divers (agriculture, aménagement, ICPE, risques, éolien et bien sûr environnement) de mieux comprendre la vie des chauves-souris, mais aussi les enjeux concernant ces espèces en Picardie à travers un diaporama ludique et une soirée sur le terrain avec des détecteurs ultrasonores.

Ces journées et soirées conviviales ont rencontré un franc succès grâce à l'implication des associations Picardie Nature et du Conservatoire d'espaces naturels ainsi que de l'ONF.



Participants à la soirée de sensibilisation aux chauves-souris

SPRI : Réunion des procureurs de Picardie sur la prévention des risques industriels

Le 26 septembre 2016, la conférence régionale d'action publique a réuni les procureurs de la région Picardie avec les acteurs de la prévention des risques industriels.

Introduite par le préfet de région, elle a permis de dialoguer sur les thèmes suivants :

- Affectations liées à l'environnement en Picardie et grands axes du plan régional Santé-Environnement,

- Présentation du paysage industriel en Picardie,
- le régime juridique des installations classées pour la protection de l'environnement,
- La prévention des risques industriels
- Les risques sanitaires liés aux installations classées,
- Et quelques retours d'expérience sur : l'explosion d'un silo, l'explosion d'un équipement sous pression, le trafic de déchets et de véhicules hors d'usage.

En septembre

SDIT : Début des travaux de l'échangeur de Frocourt (60)

Situé sur la RN 31, dans sa section déviation de Beauvais, l'échangeur de Frocourt avec la RD 93 permettra d'améliorer la desserte des communes de Beauvais, Saint-Martin-le-Noeud, Frocourt et des pôles d'activités locaux. Il constituera une nouvelle voie d'accès au centre-ville de Beauvais en provenance de l'Ouest, une desserte de l'important quartier Saint-Jean (20 000 hab) et du futur centre pénitentiaire.

Démarrés en septembre 2013, les travaux de construction de l'échangeur présentent deux particularités :

- un renforcement du sol par inclusions verticales rigides (colonnes injectées en mortier) au nombre de 1500 pour l'ensemble du chantier, renforcement rendu nécessaire compte-tenu de la nature du sous-sol, de sa forte hétérogénéité et la présence de tourbe et d'argile compressibles,
- la mise en œuvre de mesures spécifiques pour la préservation des milieux naturels, à savoir la création de mares, la réhabilitation d'un ouvrage hydraulique existant et l'aménagement d'un nouveau batracoduc.



Travaux de l'échangeur de Frocourt

La mise en service de l'échangeur devrait intervenir mi-2014.

En octobre

SNEP : Journée de sensibilisation aux zones humides



Participants à une journée de sensibilisation aux zones humides

Une journée sur la sensibilisation aux zones humides a été organisée en moyenne vallée de l'Oise (dans les environs d'Etréaupont) le 2 octobre 2013 avec trois intervenants du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et du Conservatoire botanique national de Bailleul. Ces intervenants ont ravi les 35 agents de l'Etat participants.

Une matinée en salle expliquant les modalités d'identification d'une zone humide a été suivie d'une après midi sur le terrain pour comprendre concrètement l'importance mais aussi la fonctionnalité et la fragilité de ces milieux particuliers, à préserver.

SDIT : 6 ordonnances d'expropriation sur la RN 2 entre Paris et Soissons

Dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de la RN 2 entre Paris et Soissons, six ordonnances d'expropriation ont été prises en octobre 2013.

Ces ordonnances permettront l'acquisition de l'ensemble des terrains nécessaires à la mise à 2 x 2 voies de la RN 2 et la réalisation des opérations d'aménagement suivantes :

- déviation des communes de Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy,
- déviation de Vaumoise,
- déviation de Vauciennes,
- mise à 2 x 2 voies de la déviation de Villers-Cotterêts,
- création d'un demi-échangeur dit de Vertes-Feuilles.

En octobre

Inspection ICPE : Annulation d'un arrêté préfectoral d'autorisation

Par un jugement en date du 29 octobre 2013, le tribunal administratif d'Amiens a annulé l'arrêté préfectoral d'autorisation délivré à « Aisne Granulats » pour une carrière située sur la commune d'Alaincourt.

Suite à la notification de cette décision, l'activité sur le site a été arrêtée.

Une nouvelle demande d'autorisation devra être déposée par l'exploitant.

SDIT : Enquête sur la mobilité des picards

La Région et les départements ont souhaité connaître les déplacements quotidiens des Picards ayant une mobilité à l'échelle départementale et régionale. Pour ce faire, une enquête respectant les standards CERTU ville moyenne a été initiée en octobre 2013. Une cible de 15 000 personnes à interroger a été fixée avec le CETE Nord Picardie.

Deux critères d'éligibilité ont été établis : déplacement à plus de 10 km de chez soi la veille de l'enquête et destination extérieure au périmètre de transport urbain si la personne réside dans un PTU. La DREAL est partenaire de cette analyse des mobilités en Picardie. L'Etat participe à hauteur de 20 % au financement de cette enquête estimée à 840 000 € HT.



Gare de Longueau (80)

En novembre

SDIT : Inauguration du port fluvial de Longueil Sainte-Marie

Le 8 novembre 2013 a été inauguré le port fluvial de Longueil-Sainte-Marie permettant à la plateforme de Longueil de devenir bi-modale route-voie d'eau. Un raccordement ferroviaire est également à l'étude.

Ce projet porté par le syndicat mixte du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie figurait au CPER 2007-2013. Son coût global de 16,1 M€ a bénéficié de financements de l'État pour 3,34 M€ et de l'Europe via le FEDER pour 1,94 M€.

La DREAL a suivi les études préalables à ce projet et a assuré le suivi des dossiers de subventions État et FEDER. L'aménagement du port, sur environ 14 ha, comprend une zone «conteneurs» d'environ 3,32 ha, une zone «vrac» d'environ 7,50 ha et un «espace écologique humide» d'environ 3,28 ha.



Port fluvial de Longueil-Sainte-Marie (60)

SDIT : Préparation du volet mobilité du CPER 2014-2020

Le 29 novembre le Préfet de Picardie a adressé au Ministre chargé des transports ses propositions relatives au volet mobilité multimodale du CPER 2014-2020 en réponse à la commande du ministre du 3 octobre en application de la circulaire du 1er Ministre du 25 septembre.

Ces propositions ont été préparées par le service déplacements infrastructures transports en lien avec le SGAR et en concertation avec les opérateurs (VNF, RFF, SNCF).

Des échanges ont également eu lieu avec les services techniques des collectivités locales (Conseil régional et Conseils généraux). La stratégie de l'État a été présentée par le Préfet de Région aux Présidents du Conseil régional et des Conseils généraux.

Elles comportent une note de stratégie de mobilité multimodale et des propositions prioritaires concernant les infrastructures ferroviaires, fluviales et routières.

En novembre

SDIT : Certification du contrôle des transports terrestres et de la gestion de la commande publique

Suite à l'audit de maintien effectuée par le Bureau Véritas en novembre 2013 concernant la certification qualité ISO 9001, la DREAL maintient la certification pour les processus déjà certifiés en 2011 et 2012 et élargit, pour le service « déplacements,

infrastructures, transports », le périmètre aux processus « contrôle des transports terrestres » et « gestion de la commande publique ».

ECLAT : Installation de la conférence air - énergie - climat

Le préfet de région, le président du conseil régional et la directrice générale déléguée de l'ADEME ont installé le 15 novembre 2013 la conférence régionale air - énergie - climat « Les acteurs picards se mobilisent pour la transition énergétique », pour animer et piloter la mise en œuvre du SRCAE en Picardie.

Un observatoire du SRCAE a été mis en place à cette occasion. Il s'est concrétisé par la signature d'un accord partenarial entre l'État, l'ADEME et le Conseil régional. L'enjeu est d'aller au delà de la simple évaluation : il s'agit de créer un lieu de valorisation et d'échanges qui orientera les politiques publiques sur les territoires picards, aidera à la décision et à l'évaluation du schéma.

Dans ce cadre, a été également annoncée la création d'un service public de l'efficacité énergétique par le Conseil régional.

Ce dispositif est destiné à permettre la réalisation de travaux dans le parc de logements privés résidentiels, répondant ainsi à un enjeu majeur de la région : la précarité énergétique, qui concerne 140 000 ménages. Coordonné avec le plan de réno-



Conférence SRCAE du 15 novembre 2014

vation énergétique de l'habitat (PREH), il accompagnera tous les ménages sur les différents volets de leur projet de rénovation, y compris en proposant un tiers-financement si nécessaire.

SNEP : Rencontre des JDD - Sensibilisation aux chauves-souris



Grand rhinolophe, présent en Picardie

Sur le thème : Sensibilisation aux chauves-souris, de la vie des espèces aux enjeux de préservation dans les projets d'aménagement, cette rencontre du 28 novembre 2014 s'adressait particulièrement aux élus et collectivités. Les différentes interventions ont présenté des aménagements concrets à mettre en place sous la forme d'une « boîte à outils » présentant entre autres des aménagements de clochers ou de toitures.

En parallèle, Olivier Weiss, DGS de la ville d'Hermes est venu présenter la démarche suivie par la commune pour obtenir le label « Refuge pour les Chauves souris » et Amiens Métropole a présenté l'intégration de l'enjeu « Chauves souris » dans le projet de rénovation de la citadelle.

UT 60 : Sinistre à l'entrepôt de Crépy-en-Valois

La société Logidis Comptoirs Modernes appartient au groupe Carrefour. Elle exploite sur son site de Crépy-en-Valois un entrepôt de produits de grande consommation et un entrepôt frigorifique.

Un important incendie est survenu sur le site le 5 décembre 2013 à 5 heures 30 ; l'entrepôt sec du site a été fortement endommagé : la cellule 2 s'est effondrée et le feu s'est également propagé sur la cellule 3 qui a été détruite en partie. Une enquête est en cours afin de connaître les causes du déclenchement de l'incendie.



Entrepôt Logidis à Crépy-en-Valois (60)

SDIT : Démarrage des travaux routiers de la déviation de Gondreville

Dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de la RN 2 entre Paris et Soissons, l'opération de déviation de la commune de Gondreville (60) a été inscrite au programme de modernisation des itinéraires.

Les premiers travaux routiers consistent à rétablir la route forestière des 14 Frères par un ouvrage de franchissement, la future RN 2 passant au-dessus de la route forestière.

Les travaux de construction de l'ouvrage ont démarré en décembre 2013 et devraient s'achever courant 2014.



Travaux de la déviation de Gondreville

UT 02 : Société ARF à Vendeuil

Le préfet de l'Aisne a signé le 19 décembre 2013 les arrêtés d'autorisation et de servitudes d'utilité publique relatifs aux activités exercées par la société ARF sur la commune de Vendeuil. Le dossier d'autorisation d'ARF, qui a été déposé initialement en décembre 2011, a fait l'objet d'une commission d'enquête

en juin et juillet 2013.

Les projets d'arrêté préfectoraux ont été présentés en Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Technologiques (CODERST) le 29 novembre 2013.

En décembre

SPRI : Journée régionale des inspecteurs des installations classées

La journée régionale de l'inspection des installations classées a réuni, le 3 décembre, les inspecteurs et les responsables des bureaux de l'environnement des préfectures dans les locaux de l'Ineris -qui travaille en étroite collaboration avec la DREAL- à Verneuil-en-Halatte (Oise).

Cette journée a permis aux agents de découvrir les différents ateliers de l'INERIS, tels que les boucles d'intercomparaison permettant de tester les analyseurs d'air, la chaudière biomasse capable de vérifier les compositions chimiques des cendres en fonction du type de combustible, les mésocosmes (cours d'eau artificiels) où tous les paramètres sont parfaitement contrôlés (plante, vie animale, débit ...) et qui permettent d'étudier l'im-



Journée régionale de l'inspection des installations à l'INERIS



Essai d'explosion en milieu confiné

pect de certains produits sur le milieu, la galerie incendie qui permet de tester la combustion de certains produits et d'en déduire des règles de stockage et les mesures d'extinction, et l'explosion de poussières qui visualise en réel mais à petite échelle leurs effets.

Un des points forts de la journée a également été le retour d'expérience des inspecteurs en matière d'accidents industriels et la gestion des situations de crise avec la présence du Barpi (Bureau d'analyse des risques et pollutions industriels de la DGPR).

UT 60 : Nouveau centre Inergy Automotive Systems France à Venette

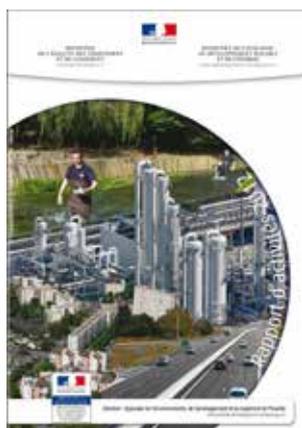
Le 11 décembre 2013, la société INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE à Venette est autorisée à exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation, consistant en un centre de tests, de recherches et de développement consacré aux systèmes à carburant et aux systèmes de Réduction Catalytique Sélective.

Le groupe PLASTIC OMNIUM, dont dépend la société INERGY,

souhaite ainsi rassembler sur un nouveau site ses moyens humains et technologiques pour en faire sa vitrine d'innovation. Le site devrait à terme regrouper environ 800 personnes. Ce nouveau centre devrait ainsi contribuer à développer des synergies entre les autres sites du groupe, en valorisant notamment l'activité « tests » pour la tourner vers la recherche au travers de la mise en œuvre d'une ligne de production de prototypage.

Les publications de la DREAL





Rapport d'activités 2012

Le rapport d'activités 2012 présente l'ensemble des missions de la DREAL Picardie. Ce document reprend les points forts par services, ainsi que les faits marquants et la liste de nos publications au fil des mois de l'année 2012.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/rapport-d-activites-2012-a1578.html?id_rubrique=356



Déviation de Vaumoise

Plaquette d'information sur la mise à 2 x 2 voies de la RN 2 au niveau de la déviation de Vaumoise (60).

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/rn-2-presentation-generale-de-la-a1731.html>



Mon document d'urbanisme est-il soumis à évaluation environnementale ?

Plaquette d'information sur le décret n° 2012-995 du 23 août 2012 relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/plaquette-d-information-a1734.html>



Publication du Référentiel Urbanisme Déplacement

Dans un contexte de précarité énergétique et de forte dépendance de la Picardie à la voiture, les mobilités revêtent des enjeux importants pour les démarches de planification. Afin d'accompagner efficacement les territoires à la bonne prise en compte des déplacements et afin d'assurer une convergence avec les problématiques d'urbanisme, un document méthodologique a été élaboré pour les services techniques de l'État et des collectivités territoriales. Issu d'un partenariat réunissant DDT(M), CAUE, ADEME et agence d'urbanisme ainsi que plusieurs services de la DREAL, ce document à vocation pratique attire l'attention des services techniques sur les points de vigilance et attendus dans les SCot et PLU en matière de mobilité. Il fait également un point sur les PLUi tenant lieu de plans de déplacements urbains. Fruit d'un travail collaboratif animé par l'ATO sur 6 mois, il permet d'identifier les principaux outils mobilisables pour appréhender concrètement le sujet, mettre en oeuvre une stratégie de mobilités durables et d'une ville des courtes distances.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/referentiel-urbanisme-et-a1719.html>

Atlas de l'eau



Cet atlas présente les cours d'eau et les bassins versants du territoire, les périmètres de gestion des ressources en eau, les classements et les zonages (liés aux risques naturels), l'état des masses d'eau de surface et des eaux souterraines (2013), les objectifs d'état des masses d'eau de surface et des masses d'eau souterraines dans le cadre de l'application de la directive cadre sur l'eau, des données qualitatives et quantitatives des cours d'eau et des eaux souterraines. Le tout est illustré par plus de 40 cartes.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/atlas-de-l-eau-document-complet-13-a924.html?id_rubrique=356



Dossier DREAL n° 19 : Bilan de l'année 2011 de la sécurité routière en Picardie

Les indicateurs d'accidents et de blessés restent à la baisse par rapport à l'année 2010 mais le nombre de tués en augmentation de 12 porte le total à 157 tués en 2011. L'indice de gravité (11,5) augmente de 1,2 point par rapport à l'année 2010. Il était de 10,3 en 2010 soit pratiquement le double de celui constaté en France métropolitaine (6,1).



Dossier DREAL n° 20 : Bilan de l'année 2011 pour les différents segments de la construction

L'année 2011 a été une année de reprise pour le logement en Picardie. Après trois années de baisse consécutive, le nombre de logements ordinaires mis en chantier pour l'ensemble de la Picardie a affiché une hausse de 39 %.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no20-bilan-de-l-annee-2011-a1877.html>



Dossier DREAL n° 21 : Bilan du programme de rénovation urbaine en Picardie

Les projets de rénovation urbaine transcrivent les objectifs du programme national de rénovation urbaine. Ce programme se traduit par des projets globaux de requalification des quartiers portant sur l'amélioration des conditions de vie, le renouvellement de l'offre de logements sociaux ou le renforcement de la mixité sociale et fonctionnelle.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no-21-bilan-du-programme-de-a1878.html>



Dossier DREAL n° 22 : Bilan qualitatif de l'année 2012 pour le logement social

En Picardie, le parc social est plutôt bien développé : l'offre de logements locatifs sociaux (LLS) est en moyenne supérieure à celle proposée au niveau national. En 2012, la production régionale de logements sociaux, hors opérations de rénovation urbaine, augmente d'environ 15 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no22-bilan-qualitatif-de-l-a1879.html>



Dossier DREAL n° 23 : Bilan de la construction de logements en 2012

La construction de logements connaît à nouveau une baisse en 2012, en Picardie comme partout en France de Province : recul de 13 % des autorisations et de 21 % des mises en chantier par rapport à 2011.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no23-bilan-de-construction-a1588.html>



Dossier DREAL n° 24 : Les transports en 2012

L'année 2012 se caractérise en Picardie par une baisse du tonnage des marchandises transportées. Le nombre d'immatriculations, quel que soit le type de véhicules, est également inférieur à celui de 2011. Le secteur semble pourtant moins souffrir que d'autres : les emplois sont demeurés stables par rapport à 2011, le chiffre d'affaires dans le secteur des transports routiers de marchandises a légèrement augmenté.

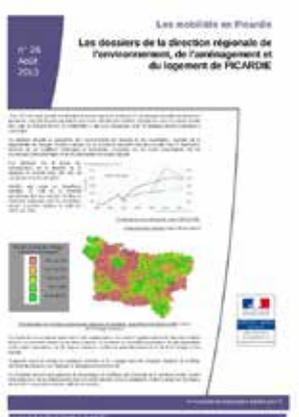
Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no24-les-transports-en-2012-a1589.html>



Dossier DREAL n° 25 : Le parc des bailleurs sociaux en Picardie

Au 1^{er} janvier 2012, la Picardie compte 138 400 logements sociaux. Comme en France métropolitaine, la densité du parc social est de 18 logements pour 100 résidences principales. Parmi les logements disponibles à la location, 2,6 % étaient vacants début 2012. La vacance est plus prononcée en zone rurale, là où la rotation des logements est également plus importante. En Picardie, un logement social sur neuf a changé de locataires en 2011.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no25-le-parc-des-bailleurs-a1665.html>



Dossier DREAL n° 26 : Les mobilités en Picardie

Avec 18 % des actifs picards travaillant hors de leur région de résidence, les dynamiques actuelles des territoires picards ne vont globalement pas dans le sens d'une mobilité plus durable. Qui plus est, avec l'évolution récente des coûts de l'énergie fossile, la vulnérabilité à une crise énergétique pour les ménages picards a tendance à s'accroître.

Ce document est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no-26-les-mobilites-en-a1880.html>

33 bulletins de la DREAL ont été édités en 2013

- N° 107 - Janvier 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de décembre 2012
- N° 108 - Janvier 2013 : Bulletin de situation hydrologique de décembre 2012
- N° 109 - Février 2013 : Bulletin de situation hydrologique de janvier 2013
- N° 110 - Février 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de janvier 2013
- N° 111 - Mars 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de février 2013
- N° 112 - Mars 2013 : Bulletin de situation hydrologique de février 2013
- N° 113 - Avril 2013 : Construction neuve - Décembre 2012
- N° 114 - Avril 2013 : Promotion immobilière - Quatrième trimestre 2012
- N° 115 - Avril 2013 : Bulletin de situation hydrologique de mars 2013
- N° 116 - Avril 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de mars 2013
- N° 117 - Mai 2013 : Construction neuve - Point mars 2013
- N° 118 - Mai 2013 : Bulletin de situation hydrologique d'avril 2013
- N° 119 - Mai 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois d'avril 2013
- N° 120 - Juin 2013 : Promotion immobilière - Premier trimestre 2013
- N° 121 - Juin 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de mai 2013
- N° 122 - Juin 2013 : Bulletin de situation hydrologique de mai 2013
- N° 123 - Juillet 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de juin 2013
- N° 124 - Juillet 2013 : Bulletin de situation hydrologique de juin 2013
- N° 125 - Août 2013 : Construction neuve en Picardie - Résultats à fin juin 2013
- N° 126 - Août 2013 : Bulletin de situation hydrologique de juillet 2013
- N° 127 - Septembre 2013 : Promotion immobilière - Deuxième trimestre 2013
- N° 128 - Septembre 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de juillet 2013
- N° 129 - Septembre 2013 : Bulletin de situation hydrologique d'août 2013
- N° 130 - Octobre 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois d'août 2013
- N° 131 - Octobre 2013 : Bulletin de situation hydrologique de septembre 2013
- N° 132 - Octobre 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de septembre 2013
- N° 133 - Novembre 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois d'octobre 2013
- N° 134 - Novembre 2013 : Construction neuve en Picardie - Résultats à fin septembre 2013
- N° 135 - Novembre 2013 : Bulletin de situation hydrologique d'octobre 2013
- N° 136 - Décembre 2013 : Qualité hydrobiologique des cours d'eau picards - Synthèse 2012
- N° 137 - Décembre 2013 : Promotion immobilière - Troisième trimestre 2013
- N° 138 - Décembre 2013 : Baromètre de la sécurité routière du mois de novembre 2013
- N° 139 - Décembre 2013 : Bulletin de situation hydrologique de novembre 2013

Ces documents sont consultables sur notre site internet www.picardie.developpement-durable.gouv.fr dans la rubrique Publications/Les bulletins de la DREAL ou dans les rubriques thématiques correspondantes.

Les lettres de l'Observatoire régional des transports



Structure partenariale sur la connaissance des transports, l'ORT Picardie piloté par le SDIT a poursuivi son action de communication et d'animation au travers de productions variées.

Ce sont ainsi quatre lettres de l'ORT qui ont été publiées en 2013 sur les thèmes suivants : Stratégies territoriales et déplacements, Plan de Déplacement des Jeunes en Picardie, Aéroport de Beauvais Tillé et desserte des territoires picards par les transports collectifs.

Documents synthétiques, ces publications visent à communiquer sur un sujet précis lié aux transports et aux déplacements.

En parallèle, l'atlas en ligne s'est enrichi de 10 nouvelles cartographies visant à approfondir la connaissance des périmètres de transport urbain, du taux de versement transport et de la desserte par les transports collectifs.

L'Atlas est disponible sur le site www.ort-picardie.net.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Picardie**

56, rue Jules Barni - 80040 Amiens cedex 1

Tél. 33 (0)3 22 82 25 00

Fax. 33 (0)3 22 91 73 77